

S. Jean de la Croix, confesseur.

BEAU ET FROID

Minimum 16

Maximum 24

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antonietti, délégué apostolique au Canada

XL — No 274

MONTREAL, JEUDI, 24 NOVEMBRE 1949

Cinq sous le numéro

PERON SAISIT DEUX AGENCES DE NOUVELLES

Les locaux montrealais iront se plaindre à M. Abbott jeudi prochain

Plusieurs centaines d'entre eux se rendront dans la capitale par train spécial

La fédération des locataires de Québec annonce qu'un train spécial quittera Montréal le 1er décembre à destination d'Ottawa avec plusieurs centaines de ses membres qui demandent à rencontrer le ministre des finances, M. Douglas Abbott, au sujet de la récente augmentation des loyers. Le porte-parole de la fédération ne cache pas qu'on cherchera à obtenir la suppression pure et simple de ce décret de hausse.

Cet organisme a expédié en même temps un télégramme à M. Abbott lui réclamant rendez-vous à la date précitée pour un motif "urgent". Le télégramme était signé par le président de la fédération, le révérend John Wagland, et le secrétaire, M. Adolphe Lewis, tous deux de Montréal.

Le communiqué de la fédération précise qu'on a demandé aux confessions religieuses de la province, ainsi qu'aux associations d'anciens combattants, aux unions ouvrières et aux sociétés de secours mutuel d'envoyer des délégués qui assisteront à la fédération la représentation la plus variée possible quand elle se présentera devant le ministre.

"Il est évident, ajoute-t-on, que les protestations montrealaises n'ont obtenu aucun résultat jusqu'ici. Il est nécessaire et urgent de passer maintenant à une action beaucoup plus directe. Seule une délégation de plusieurs centaines de locataires de Québec peut aider le gouvernement fédéral à comprendre quelle catastrophe il cause en permettant de relever les loyers d'environ 20 p. c."

Un capitaine est suspendu; un autre est dégradé

On a confirmé au quartier général de la police la suspension du capitaine Gustave Diser, directeur de l'Ecole d'entraînement des agents municipaux. De plus, le capitaine a été rayé de la liste de paye jusqu'à ce que son cas ait été étudié par le conseil de discipline, qui doit se réunir au début de la semaine.

De son côté, le capitaine Frank Hogue, chef du district de Notre-Dame de Grâce, a été dégradé au rang de lieutenant, il y a quelques jours. Depuis lors, cet officier municipal a donné sa démission. Rappelons qu'en fin de semaine, deux membres de l'escouade de la moralité ont été relevés de leurs fonctions. Toutefois, les autorités de la police disent qu'il n'existe aucun lien entre la suspension de ces deux agents et les mesures disciplinaires prises à l'endroit des deux capitaines.

Rejoint ce matin au téléphone, le capitaine Hogue a déclaré qu'il a démissionné uniquement pour des raisons d'ordre financier. Il dit qu'il garde un excellent souvenir de dix-neuf années passées au service de la police et qu'il n'a de rancœur contre personne. Le capitaine dit qu'il espère obtenir un emploi de chef de police dans l'Ontario.

De son côté le directeur Albert Langlois a dit que, jusqu'à maintenant, les accusations portées contre le capitaine Tisseur ne possèdent qu'un caractère disciplinaire et que ces accusations n'ont aucun rapport avec celles dont le capitaine Hogue a été chargé.

Le constable McNeil commandera la patrouille de ski

Nous apprenons ce matin que le lieutenant Bernard, qui avait fondé la patrouille de ski sur le Mont-Royal, il y a quelques années, et avait dirigé depuis lors ces opérations, a été nommé à un autre poste.

La patrouille de ski, qui compte 16 hommes, sera commandée par le constable McNeil, sous la haute direction de l'assistant-inspecteur William Minogue, du poste numéro 10.

M. J. J. Hayes est en faveur d'une déclaration des droits de l'homme

Ottawa, 24 (D.N.C.) — Un sénateur qui élevait la voix pour la première fois dans la Chambre haute s'est éloquentement prononcé, hier, en faveur d'une déclaration des droits de l'homme pour le Canada en se glorifiant d'être originaire de l'endroit où fut proclamée la première déclaration contre l'esclavage en Amérique.

C'est l'hon. J. J. Hayes Doone, libéral du Nouveau-Brunswick, qui parlait à l'appui de la résolution par laquelle l'hon. Arthur W. Roebuck, libéral de Toronto, veut que la conférence intergouvernementale du 10 janvier soit saisie d'un projet de déclaration des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui serait insérée dans la constitution canadienne. Cette reprise du débat avait été précédée d'une longue discussion sur un point de procédure parlementaire soulevé par l'hon. Thomas Reid, libéral de la Colombie canadienne, qui voudrait faire étudier davantage les projets de loi par le comité plénier des comités plutôt que par des comités permanents qui sont moins nombreux et siègent en dehors de la Chambre.

Le Sénat a aussi reçu d'un de ses comités et approuvé en dernière lecture le bill modifiant la loi sur les maladies contagieuses des animaux. Déjà approuvé par la Chambre des communes, ce projet de loi n'attend plus maintenant que la sanction royale.

A propos du projet de déclaration des droits de l'homme, le sénateur Doone a rappelé que c'est dans son comté natal de Charlotte, au Nouveau-Brunswick, que fut proclamée la première déclaration antiesclavagiste en Amérique.

Cela s'est passé dans ce qui est aujourd'hui le village de Beaver Harbour. C'était en 1783, à l'époque de l'immigration loyaliste. Un groupe d'immigrants venus des Etats-Unis s'étaient établis en cet endroit. Ils se constituèrent en "Société des Amis" et posèrent comme règle qu'aucun de ses membres de cette société ne pourrait, pour aucune considération, garder quelqu'un en esclavage.

Le sénateur Doone veut réaffirmer cette reconnaissance du droit de chacun à la liberté individuelle en souscrivant au projet de déclaration des droits de l'homme proposé par M. Roebuck. Il n'admet pas que le projet soit prématuré ou trop idéaliste. Il y voit une déclaration de foi qui ne pourra faire aucun mal et pourrait peut-être même servir de prétexte à une personne troublée par les Dix Commandements de Dieu promulgués ou trop idéalistes et croit que la déclaration apporterait un stimulant à l'esprit démocratique des peuples.

Il ne croit pas non plus que l'insertion d'une telle déclaration dans la constitution canadienne soit une violation de l'autonomie des provinces, surtout si elle est formulée au cours d'une conférence fédérale-provinciale au lieu de l'être par la seule initiative de l'autorité fédérale. Nous croyons tous au droit à la liberté, dit-il, et il demande pourquoi, alors, ne pas l'affirmer.

Le débat sur ce sujet a été ajourné par le sénateur Roebuck, l'auteur de la résolution, qui doit conclure la discussion la semaine prochaine.

La discussion sur la procédure a été assez longue, mais elle est d'un caractère plutôt technique. Il s'agit de savoir si le Sénat doit suivre la même procédure que la Chambre des Communes, ou si les projets de loi sont étudiés clause par clause en comité plénier. Le

Sénat défère d'habitude les bills adoptés en seconde lecture à l'un ou l'autre de ses comités permanents, puis les passe presque sans discussion en 3e lecture lorsqu'ils sont rapportés du comité avec ou sans amendements.

Le comité plénier, comme celui des Communes, se composerait de tous les sénateurs et siègerait publiquement dans l'enceinte même du Sénat.

Plusieurs sénateurs ont pris part à la discussion, apportant le leur et le contre de la question.

L'hon. Vincent Dupuis, libéral de Montréal, a comparé le Sénat à une cour d'appel et les Communes à un tribunal de première instance; dans le dernier cas, il convient d'entendre des témoins et de grandes plaidoiries, mais dans le premier, il s'agit de passer jugement sur la décision antérieure.

Le Sénat siégera à 3 h. cet après-midi.

Ottawa refuse de laisser interroger publiquement l'ambassadeur T. C. Davis

M. Harris soutient qu'on risque ainsi de créer des difficultés à notre envoyé en Chine — Veut-on créer un "rideau de fer" autour de ce comité ?

Ottawa, 24 (C.P.) — Le gouvernement fédéral vient de refuser à l'opposition conservatrice le droit de citer notre ambassadeur en Chine, M. T. C. Davis, comme témoin devant le comité parlementaire des Affaires Etrangères. C'est le secrétaire parlementaire du premier ministre Louis St-Laurent, M. Walter Harris, qui s'est chargé de faire connaître ce refus.

La semaine dernière, le ministre aux Affaires Etrangères, M. Lester Pearson, avait déjà fait savoir qu'il n'est pas irréductiblement opposé à cette comparaison de M. Davis mais que l'on risque

ainsi de créer des difficultés à notre envoyé en Chine vis-à-vis de l'administration chinoise s'il doit retourner là-bas après avoir prononcé des déclarations publiques ici.

Hier le député éradite de McLeod, Alberta, le révérend G. Hansell, puis le représentant conservateur de Peel, Ontario, M. Gordon Graydon, ont eu beau revenir à la charge, ce dernier en expliquant qu'il ne discute pas l'opportunité de notre politique en Chine mais veut seulement se renseigner sur les faits. M. Harris lui a répondu que le ministre et ses adjoints immédiats pouvaient fournir ces informations tout aussi bien que M. Davis lui-même.

M. Howard Green, conservateur de Vancouver-Quadra, a signalé qu'une telle décision risque d'empêcher aussi bien notre délégué permanent aux Nations Unies, le général A. G. L. McNaughton, de comparaitre devant le comité comme il l'a fait dans le passé et de créer un véritable "rideau de fer" autour du travail du comité. A quoi M. Harris a répondu un peu plus tard que le comité avait déjà outrepassé son autorité en convoquant divers fonctionnaires qui ne sont pas directement responsables de l'établissement de la politique étrangère canadienne.

C'est l'avertissement qu'il a servi ce matin le juge Wilfrid Lazure à Claire Lecompte, après que celle-ci eut été acquittée, à l'unanimité du jury, du meurtre de Mlle Fernande Michaud, de St-Hyacinthe. La Couronne prétendait que l'inculpée avait causé la mort de Mlle Michaud en pratiquant sur elle une opération illégale dans une maison de chambres de la métropole.

Le jury a rendu son verdict au début de la séance de ce matin; l'instruction du procès s'était terminée hier après-midi. Dans son résumé des débats, le président du tribunal avait émis l'opinion, qu'il ne s'agissait pas d'un meurtre mais d'un homicide involontaire.

Sur les points de droit, le juge Lazure avait déclaré que pour qu'il y ait meurtre il faut établir que l'acte posé a été dans l'intention malicieuse et criminelle de causer la mort. Dans le cas présent, c'est l'inverse qui s'est produit: l'accusée cherchait le contraire. Vous avez donc le choix entre deux verdicts: celui d'homicide involontaire ou l'acquiescement.



POUR UN THEATRE NATIONAL — Le R. P. Emile Legault, C.S.C., directeur des Compagnons de Saint-Laurent, et M. Gratien Gélinas, auteur bien connu se sont présentés hier devant la Commission royale d'enquête sur les arts, les lettres et les sciences pour réclamer l'établissement d'un Théâtre national. On les voit ici causant avec le T. H. Vincent Massey, président de la Commission et le T. R. P. Henri Lévesque, O.P., commissaire.

Les Arts et les Sciences

M. Jacques Rousseau préconise la création d'un réseau de jardins botaniques au Canada

Il serait impossible, à cause des différents climats, à un jardin central d'avoir un caractère national — La Société de géographie de Montréal demande l'établissement d'une cartothèque nationale

L'OEUVRE DE L'INSTITUT BOTANIQUE DE MONTREAL

(par Jean-Marc LALIBERTE)

Alors que M. Jacques Rousseau, directeur du Jardin botanique de Montréal, vient d'être nommé directeur de l'Institut botanique de Montréal, nous avons eu l'occasion d'enquêter sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences la création d'un jardin botanique national, M. Jules Brunel, directeur de l'Institut botanique de

l'Université de Montréal demande l'aide du gouvernement fédéral pour l'établissement d'un jardin botanique national, M. Jules Brunel, directeur de l'Institut botanique de

l'Université de Montréal demande l'aide du gouvernement fédéral pour l'établissement d'un jardin botanique national, M. Jules Brunel, directeur de l'Institut botanique de

Quant à M. Brunel, il a rappelé l'œuvre féconde du R. F. Marie-Victorin et il a réclamé l'aide fédérale pour l'herbier Marie-Victorin, pour aider les spécialistes de l'Institut dans leurs voyages, pour maintenir les publications de l'Institut, et pour compléter la bibliothèque déjà très volumineuse.

Les proposeurs d'une cartothèque nationale ont fait valoir le rôle joué par la Société de Géographie de Montréal dans la vie culturelle au Canada et l'intérêt que le Canada aurait à posséder une cartothèque nationale.

M. Jacques Rousseau

Le problème d'un Jardin botanique nationale est l'un de ceux qui peuvent être l'objet d'attention de la part de la commission, dit M. Rousseau.

Lorsqu'on a proposé récemment la création à Ottawa d'un Jardin botanique national qui pourrait avoir pour point de départ la ferme expérimentale, qui est en sorte un début de jardin botanique, comme directeur du Jardin botanique de Montréal j'ai applaudi de tout coeur au projet. Je suis bien d'avis, en effet, qu'une institution comme la nôtre gage à collaborer avec d'autres institutions similaires, au pays.

Et si le gouvernement fédéral se propose d'établir un jardin botanique central, continue M. Rousseau, il faudra forcément, pour qu'il soit digne du pays, qu'il ait au moins l'ampleur du Jardin botanique de Montréal.

Jardins régionaux

Cependant, dit le directeur du Jardin botanique de Montréal, à cause de la diversité des climats au Canada, un jardin botanique central peut difficilement être de caractère national; forcément, un jardin construit à Ottawa, non seulement servira surtout la région d'Ottawa, mais ne pourra que présenter les caractéristiques de son climat particulier.

Au lieu de concentrer tout son effort sur un unique jardin central, il serait préférable, à mon avis, de songer plutôt à une espèce de réseau national, en collaboration avec les jardins déjà existants ou à naître au pays.

D'après le projet précédent, je suis d'avis que le gouvernement fédéral devrait constituer à Ottawa un jardin qui, sans être d'une ampleur démesurée, réponde au moins aux besoins locaux. Quant aux autres jardins existants au pays, avec la collaboration du fédéral, ils pourraient faire partie d'un réseau national après entente avec ceux de qui ils relèvent. Il y a actuellement des jardins botaniques à Montréal, à Hamilton et à Vancouver. Il y a en un également de projeté à Toronto. Evidem-

ment, il pourra s'en créer quelque part dans les provinces maritimes et dans les Prairies. A cause des conditions géographiques locales, ces jardins seront forcément différents. Il serait donc possible, avec cette organisation, d'avoir à travers le pays une variété que nous ne pourrions pas présenter dans un unique jardin central.

Ce que coûterait un jardin unique

Le budget du Jardin botanique de Montréal atteint actuellement une somme d'environ \$260,000, sans compter les frais de chauffage et les frais d'entretien des édifices qui relèvent d'un autre budget. Pour établir un unique jardin central à Ottawa, il faudra au moins un budget équivalent.

En se contentant peut-être de transformer en jardin botanique pour les besoins locaux une partie de la Ferme expérimentale ou un autre terrain dans la région d'Ottawa, les dépenses capitales et les frais d'administration seraient moindres. D'autre part même s'il fallait se contenter à Ottawa d'un jardin plus modeste que certains jardins municipaux dans les grands centres, l'organisation fédérale ne prendrait pas l'allure d'un "parent pauvre" car pour les fins officielles, le Jardin botanique du Canada, ce sera à la fois le Jardin central et tout le réseau affilié à travers le pays.

Je ne demande aucunement dans ce projet de réduire en quelque sorte le Jardin projeté à Ottawa. Je suis le premier à désirer qu'il soit grand. Ce serait d'ailleurs pour notre entreprise le meilleur stimulant, mais si les circonstances devaient, pour une raison ou une autre, empêcher de donner au projet toute l'ampleur désirée, la solution que je propose pourrait permettre de régler élégamment des aspects financiers.

L'Institut botanique

M. Jules Brunel a soumis à la commission quelques problèmes, qu'il estime d'intérêt national, soulevés par certains aspects particuliers de l'Institut botanique de l'Université de Montréal. Il a parlé de l'Herbier Marie-Victorin, le plus considérable au Canada, du problème des voyages des spécialistes de l'Institut, de la publication des résultats de recherches effectuées par le personnel de l'Institut, et de la bibliothèque mise à la disposition des étudiants et des botanistes.

L'Herbier Marie-Victorin, résultat de trente années de recherches, compte maintenant un demi-million de spécimens. Cet herbier, fait remarquer M. Brunel, est d'une grande utilité non seulement aux botanistes locaux mais à tous les botanistes du Canada et à beaucoup de botanistes étrangers qui

viennent le consulter sur place ou font des empreintes de spécimens en vue d'études sur des groupes particuliers de plantes.

M. Brunel mentionne que l'Institut botanique, grâce à la sympathie hospitalière de la Cité de Montréal, loge dans l'immeuble nouveau du Jardin botanique de Montréal, où l'espace et l'aménagement adéquats ne font pas défaut.

Cependant, le personnel de l'Herbier Marie-Victorin est nettement insuffisant. L'Université de Montréal ne peut pourvoir qu'un traitement d'un seul conservateur, qui est en même temps professeur, alors qu'il faudrait au moins deux ou trois assistants entraînés, une ou deux dactyloges pour la lourde tâche de l'étiquetage et de la correspondance, et un technicien pour le montage des spécimens. C'est à peu près là le personnel que comporte l'Herbier national du Canada, à Ottawa, herbier strictement constitué de plantes canadiennes, et qui ne compte que 200,000 spécimens.

Le transport

M. Brunel signale en second lieu le problème du transport des botanistes. Il rappelle la bienveillante collaboration du R. F. Marie-Victorin qui, possédant une certaine fortune personnelle, utilisait largement, pour fins d'expéditions botaniques, sa voiture privée, qu'il mettait à la disposition du personnel de l'Institut sans qu'il en coûtât un sou, ou à peu près, à l'Université de Montréal.

Ces nombreux voyages à travers le pays ont fortement contribué à l'édification du grand herbier qui maintenant porte le nom de son fondateur, et ont conduit à la publication de plusieurs ouvrages et de nombreux mémoires de grande importance.

Depuis la mort du Frère Marie-Victorin les botanistes de l'Institut sont dans une position défavorable en ce qui a trait aux voyages d'exploration. L'Université de Montréal ne pouvant fournir les moyens de transports nécessaires.

Publications

Au troisième chapitre de son mémoire, M. Brunel traite des publications de l'Institut. Un périodique intitulé Contribution de l'Institut botanique de l'Université de Montréal et qui compte maintenant 64 numéros, contient les résultats des recherches effectuées par le personnel de l'Institut. Ce périodique est connu dans tous les pays du monde grâce à un système de distribution et d'échange parfaitement organisé et constamment tenu à jour.

Or, dit M. Brunel, chaque fois que nous avons voulu publier un nouveau numéro de ce périodique, soit 64 fois, il nous a fallu faire appel à l'Université de Montréal

ou à des institutions ou fondations américaines. C'est là une situation intolérable.

Ici, M. Brunel demande si le gouvernement canadien ne pourrait pas faire comme la Suède et accorder la franchise postale, tout au moins en ce qui concerne les envois à l'étranger, aux publications scientifiques. Plusieurs autres pays favorisent ainsi la diffusion de leur production scientifique.

Le directeur de l'Institut demande aussi à la Commission de suggérer que le Canada donne son adhésion et participe activement au Service des échanges internationaux, auquel adhèrent la plupart des pays du monde. Au Canada ce service ne fonctionne que dans un sens. Nous recevons ici, par l'entremise de la Bibliothèque du Parlement, à Ottawa, une grande quantité de publications étrangères sans qu'il en coûte un sou aux expéditeurs. Cependant, il est impossible, aux institutions canadiennes d'expédier leurs publications dans les mêmes conditions.

Il s'empare aussi de quatre quotidiens

Ordres d'un comité du Congrès de Buenos Ayres — Autres gestes du genre prévu

Buenos Ayres, 24 (A.P.) — Un comité du Congrès fédéral de l'Argentine vient d'ordonner la saisie des bureaux, dans sa capitale, Buenos Ayres, des agences américaines de nouvelles Associated Press et United Press. On en a déjà fait autant hier pour 4 journaux de l'opposition parlementaire au régime du président Juan Peron. En plus de policiers pour monter la garde, le comité a expédié sur les lieux des auditeurs-comptables chargés d'examiner le bilan de toutes ces entreprises et de s'assurer de la source de leurs revenus.

On tient particulièrement à l'assurer s'il existe vraiment quelque preuve que ces journaux et agences aient reçu une partie des sommes dépensées en février 1948 par la coalition libérale de gauche, l'Union démocratique, pour faire la lutte au général Peron dans l'élection présidentielle. En conséquence, on examinera les registres de ces entreprises jusqu'à la date du 1er août 1945, moment où fut formée cette coalition d'opposants. Les deux agences et les 4 journaux ont toutefois obtenu de continuer à paraître ou à recueillir les nouvelles jusqu'à la fin de l'année. Ce sont les organes indépendants La Nación et La Prensa, le journal communiste La Hora et l'organe à petit format (tabloid) Clarín.

Dans le cas de La Prensa, ce geste représente une vengeance du clan Peron contre une publication qui lui longtemps défit victorieusement. Ce quotidien à fort capital, qui possède aussi des postes émetteurs de radio et une maison d'éditions, se glorifie du tirage le plus élevé de toute l'Amérique latine et d'un nombre de pages égal à celui des grands journaux des Etats-Unis.

Le comité en question a visité lui-même les bureaux des agences et journaux concernés avant d'y poster des policiers et des auditeurs. Il se compose de deux membres seulement et son président est le député Emilio Vica, leader adjoint du parti "peronista" au Congrès de Buenos Ayres. En quittant les lieux, Vica a laissé entendre qu'il songe à d'autres mesures du genre mais n'a pas voulu indiquer contre quels organes elles porteront cette fois.

L'affaire Bourdeau

L'enquête préliminaire de Roger Bourdeau, accusé de tentative de meurtre sur la personne de Mlle Rita Amos, a été remise encore une fois. Elle a été fixée au 2 décembre prochain.

La remise a été obtenue du juge Irénée Lagarde pour la même raison que la fois précédente: examen mental. Le rapport n'avait pas encore été reçu, ce matin.

Dix-huit mois à Rita Laurier

Rita Laurier a été condamnée, ce matin, à dix-huit mois de prison pour vol d'un manteau de mouton dans un magasin de l'ouest de la ville.

Rita Laurier est une experte en vol d'étagère. La semaine dernière, elle avait subi son enquête préliminaire puis elle avait été citée à son examen volontaire. C'était, ce matin, l'examen volontaire; elle a plaidé coupable.

des Hautes Etudes commerciales et à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, qui a réagi au nom de la société l'établissement d'une cartothèque nationale qui faciliterait la consultation de n'importe quelle carte parue au Canada.

Cette institution permettrait en outre de comparer des cartes publiées dans différentes régions différentes par des services ou des éditeurs différents et aurait une grande valeur historique car c'est encore la carte bien faite qui permet, mieux que tout autre document, d'étudier l'évolution d'une région.

Une telle cartothèque assurerait la conservation méthodique de documents cartographiques que leur ancienneté fait juger sans intérêt ou même dangereux, parce qu'induisant en erreur sur la topographie actuelle des lieux.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Nous gardons les tois pour stabiliser le bâtiment!

par Paul SAURIOL

SAMEDI PROCHAIN

Le supplément littéraire du DEVOIR Des études et des articles inédits

Une série d'articles de Pax Planie dans Le Devoir à partir de lundi prochain

Dites-le à vos amis

De Montréal à Santiago en trente heures

Personnalités décédées hier

(Canadian Press)

Milwaukee. — M. Albert P. Schimberg, 63 ans, rédacteur associé du Milwaukee Catholic Herald Citizen.

Potosky, Mich. — M. Frank L. Braden, 80 ans, journaliste qui avait pris sa retraite il y a déjà quelques années et celui qui, avec M. Kent Cooper, fonda en 1904 le United News Service.

Birmingham, Ang. — M. John Henry Reynolds, 75 ans, ancien président de la Société royale d'astronomie.

Edmonton. — Le Dr Egerton L. Pope, 74 ans, médecin renommé d'Edmonton.

Omaha, Neb. — M. Russell J. Hopley, 54 ans, président de la North Western Bell Telephone Company.

Ottawa. — Mme Robert Carr-Harris, 86 ans, femme bien en vue à Ottawa.

Toronto. — M. William James Morrison, 70 ans, gouverneur de la ferme de la prison de Langstaff.

Chez les Jeunes libéraux

Les sections Etudiante et Notre-Dame-de-Grâce de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal tiendront respectivement une assemblée ce soir même, au Club de Réforme.

Pour sa part, la section Etudiante tiendra son assemblée mensuelle avec comme invité d'honneur, l'hon. Léon-Mercier Gouin, c.r., député, qui prononcera une conférence intitulée: "L'avenir de notre constitution canadienne". Le conférencier sera présenté par M. Jean Langelier, président de la section, et remercié par M. Thomas Hetch, vice-président.

Quant à la section Notre-Dame-de-Grâce, elle tiendra son assemblée annuelle au cours de laquelle les membres seront appelés à élire le comité exécutif 1949-50. Après les élections on tiendra une discussion générale sur la régie des loyers.

DANS SAINTE-MARIE

C'est samedi prochain qu'aura lieu la soirée récréative annuelle de la section Sainte-Marie, de l'Association de la Jeunesse libérale du district de Montréal. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de M. Gaspard Fautoux, député du comté aux Communes.

Plusieurs députés des comtés du district métropolitain ainsi que M. Roland G. LeFrançois, président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, et M. Bernard-T. Tailleux, président général de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal assisteront à cette soirée qui se tiendra au Manoir des Oliviers, angle des rues de Lanaudière et Rachel.

REGIME AGREABLE

Les jeunes enfants aiment à peucher, sentir et à goûter petit à petit leurs aliments. Il est donc impossible de parler d'étiologie à ces petits. L'enfant devrait se reposer pour quelque temps avant le repas afin de se mettre à table dans un bon état d'esprit. Le repas ne peut pas être une corvée aux yeux d'un enfant mais quelque chose d'agréable — il en sera ainsi s'il est reposé et prêt à manger.

Avis de décès

BARSALOU. — A Outremont, le 21 novembre 1949, à l'âge de 85 ans, est décédée Josephine Merrill, épouse de feu Erasme Barsalou. Les funérailles auront lieu vendredi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 787, ave Hartland, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine

Livraison partout directement de notre serre-chaude.

PL. 1786-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

Une série d'articles de **Pax Plante** dans **Le Devoir** à partir de lundi prochain

Dites-le à vos amis

L'avion et le canot d'écorce — Voyage de luxe? — 6650 milles en 29 heures et demie — Constellation et Avro-York — L'Equateur et Jupiter — Un pilote canadien-français en Amérique du Sud — Vers les déserts du nitrate

(Par le R. P. Albert SANSCHAGRIN, O.M.I.)

De Montréal à Santiago en trente heures! Voilà le bilan du voyage de trois missionnaires oblats qui viennent à peine de partir pour le Chili. C'est que l'avion a remis loin dans le passé les randonnées apostoliques de missionnaires tels que Mgr Taché, qui entreprenait il y a plus d'un siècle le périlleux voyage de Montréal à Saint-Boniface dans un frêle canot d'écorce. Il y a à peine deux mois d'ailleurs que trois autres oblats prenaient par un mois et demi pour se rendre en cargo à leur mission de la "pampa" chilienne. Et que dire de l'aventure incroyable de ces religieux de la Providence que, il y a près d'un siècle, allaient fonder au Chili une mission qui allait par la suite devenir autonome.

L'usage de l'avion pour le missionnaire, l'homme détaché par excellence, peut paraître d'un luxe condamnable. Raisonons-nous en disant que le voyage en question a amené une économie appréciable et dans les circonstances n'a pas coûté plus cher que le voyage habituel en bateau. Une compagnie d'aviation, la British South American Airways, permet l'achat des billets des "vias de lamada" (pour ceux qui vivent en permanence en Amérique du Sud) en monnaie sud-américaine. En raison de la dernière dévaluation monétaire, les tarifs des voyages par avion se trouvent rabaisés d'autant.

En fait, nous avons vu exactement 6,650 milles. Partis de Montréal mardi matin, le 15, à 8 heures, nous sommes arrivés à Santiago à 3 h. 45, jeudi après-midi, le 17.

Comme nous voyagions par la P.S.A.A., laquelle n'a pas l'autorisation de survoler le sol américain, nous avons dû faire un détour par les Bermudes et les Bahamas. Nos escales furent donc: les Bermudes, Nassau (aux îles Bahamas), Kingston (Jamaïque), Panama, Lima pour atterrir ensuite à Santiago. Nous avons pratiquement passé trois jours et une nuit en avion, la dernière nuit, celle de mercredi à jeudi, s'étant passée sur le sol. Après le décompte des escales, il nous reste donc 29 heures et demie, soit exactement le temps passé en plein ciel.

De New-York aux Bermudes, nous avions à notre service un appareil à quatre moteurs, le Constellation. En cours de route, on nous remit un bulletin du pilote, altitude, 19,000 pieds; vitesse, 290 milles à l'heure; température à l'extérieur, 50° F. à l'intérieur 88° F. C'est que notre avion, pour être à l'abri des méfaits de la température, vole à une grande altitude. Un dépliant nous renseigne: le Constellation à 20,000 pieds donne aux passagers une pression d'air non supérieure à celle que nous ressentirions à 8,000 pieds d'altitude.

Aux Bermudes, nous changeons notre appareil pour un Avro-York, avion qui servit de transport de troupes pendant la guerre et qui fut converti en temps de paix en avion de passagers. Ma première impression est qu'il est lourd, qu'il manque de souplesse, qu'il s'envole difficilement. Il a en fait une ressemblance marquée avec un amphibie, les ailes et les moteurs étant supérieurs à la carlingue. Petit à petit, nous nous familiarisons avec lui, car c'est en Avro-York que nous ferons la plus grande partie de notre voyage. Sa solidité dans l'air nous donne un sentiment de sécurité. Et le service à bord est courtis et cordial. Pilotes et hôtesses causent avec les passagers leur donnant tous les renseignements de nature à les intéresser. Exemple: nous sommes avertis du moment même où nous traversons l'Equateur (et on remet aux passagers qui le survolent pour la première fois un parchemin-souvenir les créant sujets de l'empire de Jupiter). Nous conservons le meilleur souvenir de tous les employés de cette compagnie avec qui nous avons eu à traiter. C'est d'ailleurs cette même entreprise anglaise qui vient d'écrire une lettre en latin aux prêtres américains et canadiens, les invitant à faire par leur entremise le voyage de

La température

Par la Canadian Press

La température aujourd'hui sera de 5 à 10 degrés au-dessous de la normale pour cette époque-ci de l'année. Bonne nouvelle pour les skieurs et les sportifs: huit pouces de neige dans les Laurentides. La saison hivale sera sans doute très appréciée des aubergistes et des hôteliers dont les maisons se remplissent à craquer quand... il y a de la neige.

Ottawa et régions environnantes: clair devenant couvert tard cet après-midi. Neige probable ce soir. Froid. Vents légers. Température aujourd'hui à Ottawa, 28.

Montréal et régions des Laurentides: clair devenant couvert cet après-midi. Neige probable ce soir. Froid. Vents légers. Température aujourd'hui à Montréal, 28, à Ste-Agathe, 25.

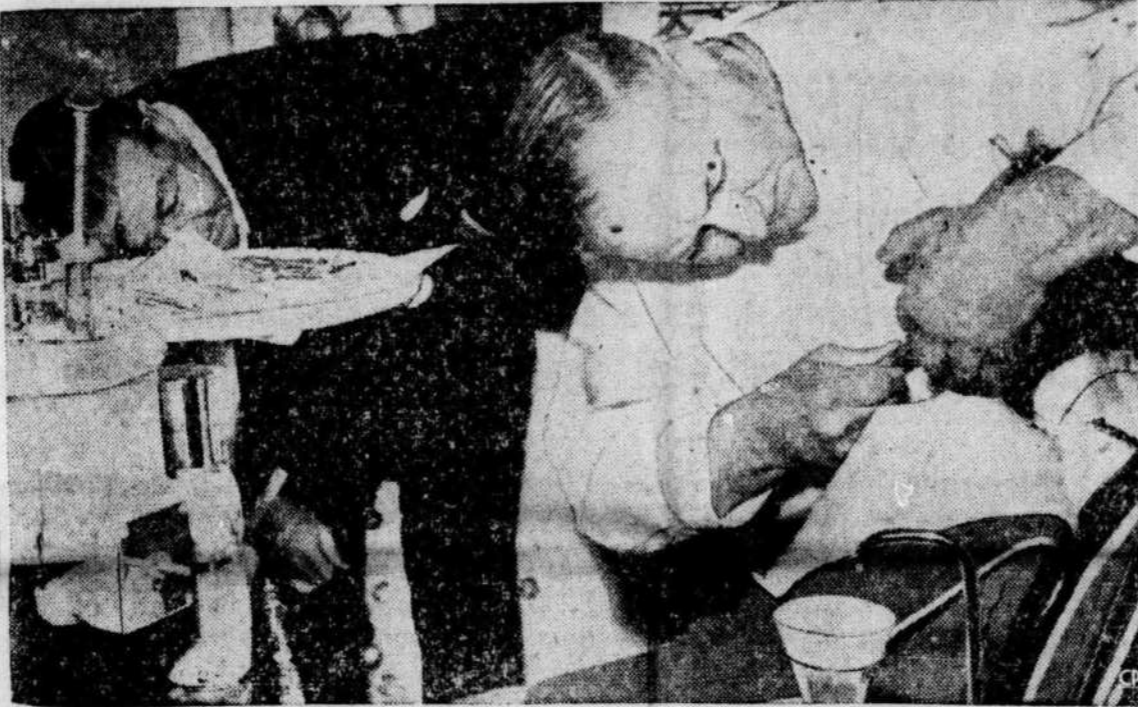
Saint-Maurice, ville de Québec et Cantons de l'est: clair devenant couvert ce soir. Froid. Vents ouest. Température aujourd'hui à La Tuque, 20, à Québec et Sherbrooke, 25.

Lac Saint-Jean et régions de Baie Comeau: clair et froid. Vents ouest. Température aujourd'hui à Chicoutimi, 18; Rivière du Loup, 20.

Gaspé: temps couvert avec chute de neige devenant plus clair ce soir. Froid. Vents ouest. Température aujourd'hui à Matane et Mont-Joli, 20.

CONFERENCE SUR LE BRESIL

M. Antonio Garcia de Miranda Netto, directeur du Bureau du commerce du gouvernement brésilien, prononcera demain soir, à 8 h. p.m., une conférence sur les développements de la vallée de l'Amazonie et de San Francisco. Cette conférence qui sera illustrée d'un film en couleurs, est donnée sous les auspices de la Canadian Inter-American Association. Le pu-



SPECTATEUR VRAIMENT INTERESSE — Ce n'est ni plus ni moins que le gouverneur général du Canada, Lord Alexander, que l'on voit ici contempler le Dr H. M. Richardson en train d'extraire une dent à Sylvia Joan, 7 ans, pendant une récente visite du couple vice-royal à l'exposition de Toronto. (Ph. C.P.)

Moscou veut que les communistes remplacent les nationalistes chinois

Verte réponde du délégué nationaliste — Débat prochain sur ses accusations contre les Soviets — Campagne en faveur de Peiping qui se dessine à l'O.N.U.

New-York, 24 (C.P.) — Le porte-parole soviétique à l'Assemblée des Nations Unies a fait nettement voir hier que la Russie va entreprendre une lutte pour faire chasser les délégués nationalistes chinois et pour les remplacer par ceux du nouveau régime communiste de Peiping. M. Andreï Vichinsky s'est ainsi attiré une réponse enflammée de M. Tchieh Hou-Kan, représentant personnel du président de la Chine, Li Tsoung-Jen, auprès de l'Assemblée.

Ces jours derniers, les Polonais avaient devancé les Russes en annonçant qu'ils appuient la

Aujourd'hui, 24, neige et dîner à la dinde pour 150,000,000 d'Américains

En leur jour d'Actions de grâces — On n'a pas oublié ceux postés en Angleterre

(Par la Canadian Press) — Une neige épaisse de 2 à 6 pouces est tombée aujourd'hui en plusieurs régions de l'ouest central (Mid-West) des Etats-Unis, au moment où nos voisins fêtent, à retardement, leur jour d'Action de grâces. Le ciel est demeuré clair et la température normale dans le sud tandis qu'elle s'adoucissait en Nouvelle-Angleterre, récemment éprouvée par une vague de froid.

La circulation ferroviaire et routière a été moins forte que l'an dernier à pareille date, bien qu'on ait enregistré dix-sept morts par accidents durant les premières heures de la fête. En 1948, le total en avait atteint cent quatorze personnes pour la journée entière et cent vingt-huit personnes en 1947.

La célébration avait commencé dès hier soir pour les fonctionnaires fédéraux américains car les quarante-deux cafeterias installés dans leurs bureaux à Washington leur ont offert un dîner spécial à la dinde à un prix de rabais mais n'ont pu satisfaire toutes les demandes. Pour les soldats américains cantonnés en Grande-Bretagne, et leurs familles, on avait eu la précaution d'expédier d'avance tous les mets nécessaires, qui ont fait venir l'eau à la bouche des Anglais.

Montagnes de neige à Montréal-Nord

La Commission métropolitaine demandera des soumissions pour l'achat d'une souffeuse destinée au déneigement plus rapide des rues à Montréal-Nord et à Ville Saint-Michel l'hiver prochain.

ble est invité à se rendre, à l'heure précisée, en la salle Moyse de l'Université McGill. L'entrée est gratuite.

Notons, enfin, que le roi Abdallah, de Transjordanie, accompagné d'officiers supérieurs, est immédiatement parti pour Jérusalem dans que la nouvelle de l'incendie lui fut communiquée. Il voudrait surveiller en personne l'enquête que l'on doit ouvrir pour déterminer les causes du sinistre.

Discussion prévue qui n'éclate pas au caucus libéral

Ottawa, 24 (C.P.) — Le caucus tenu hier soir pendant une heure et demie par les forces libérales ministérielles aux Communes s'est déroulé, rapporte-t-on, dans le calme accoutumé, en dépit de rumeurs précédentes qui voulaient que quelques députés généralement muets se préparent à critiquer la gestion de certaines affaires controversées par le gouvernement. On ajoutait que les discussions devaient porter surtout sur la hausse des loyers, l'enquête autour du cartel de la minoterie et la construction de nouveaux oléoducs dans l'ouest du pays. Il ne semble pas qu'il en ait été question hier ou en tout cas que des conflits se soient élevés entre députés et ministres.

Le boulevard métropolitain

La Commission métropolitaine s'est préoccupée encore une fois du parachèvement du boulevard métropolitain, à sa réunion d'hier après-midi. Et cela à la suite du projet fédéral offrant de contribuer pour une moitié à la construction de la route transcanadienne, pourvu que les provinces versent l'autre moitié.

Pour sa part, le président de la Commission, M. J.-O. Asselin, a fait part de ses démarches antérieures concernant le boulevard métropolitain, afin que cette grande artère montréalaise fasse partie de la voie transcanadienne et bénéficie des contributions fédérale et provinciale.

Marché des changes

étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre banque à Montréal:

N.-York: dollar, prime 10-10 1/2%

Angleterre: livre 3.072-5.097 1/2

France: franc 0.63190

Belgique: franc 0.222 1/2

Suisse: franc 2.370

Hollande: florin 2.92 1/2

Dollar canadien à N.-Y. 9-16 9 7-16%

BAS ÉLASTIQUES

NOUVEAUX... Bas élastique en **NYLON**

MAINTENANT DISPONIBLES A NOTRE DEPARTEMENT DE L'ORTHOPEDIE

COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN

LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 est, STE-CATHERINE — Tél.: PL. 9622

ARTHUR SARRAZIN (Près Dupuis Frères) LUC CHOQUETTE

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY CAMILLE

SOURCE

Aide à soulager indigestions, goutte, douleurs rhumatismales, maladie du foie et autres maux.

En vente chez votre pharmacien

AGENT GENERAL POUR LE CANADA

J.-ALFRED OUMET

Montréal

Donald Perreault doit être pendu à minuit, ce soir

Donald Perreault, surnommé "The Rat", doit être pendu à la prison de Bordeaux quelques minutes après minuit, ce soir. Tous les préparatifs sont déjà terminés et le prisonnier a été conduit dans la cellule des condamnés à mort, il y a six jours.

Il est possible, toutefois, qu'à la dernière minute un ordre d'Ottawa comme la sentence de mort en un emprisonnement à vie. La chose semble peu probable. On se rappelle qu'il y a un mois la décision unanime des cinq juges de la Cour d'appel a maintenu la condamnation du prisonnier.

Perreault a été trouvé coupable du meurtre de l'agent Paul-Emile Duranleau, qui a été tué le 23 septembre 1948, en compagnie de son camarade Nelson Paquin, lorsque ces deux constables ont voulu empêcher un vol à main armée commis dans une banque de l'est de la ville.

Deux autres bandits, trouvés coupables du même crime, ont déjà été pendus. Ce sont Douglas Perreault, exécuté le 17 juin dernier, et Noël Cloutier, exécuté le 11 mars 1949.

18 MARINS SAUVES A TERRE-NEUVE

St-Jean, Terre-Neuve, 24 (C.P.) — Les 18 membres de l'équipage d'un petit navire appelé *Harcourt Kent* ont été conduits hier soir en sûreté, après que leur bateau eut été fracassé sur les rochers.

Le naufrage est arrivé par une violente tempête. C'est à peine si les 18 marins ont eu le temps de se réfugier sur un rocher.

Quelque temps après, un navire a découvert les rescapés et des pêcheurs, munis de câbles, ont réussi à hisser chacun de ces marins sur la terre ferme. Personne n'a été blessé.

FOURNAISE A L'HUILE

Nous offrons en vente une fournaise à l'huile DUO THERM sans souffleur, ayant servi une saison seulement.

Pour informations, s'adresser à M. JEAN GRENIER,

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame BE. 3361

BERNARD VINET

Administrateur d'immeubles

Administration générale de propriétés

Gestion de portefeuilles

1353 Parc LaFontaine

AM. 1420 Montréal

PALL MALL

DOUCES et aromatiques!

CIGARETTES DE VIRGINIE

PLAIN END VIRGINIAS

20 pour 38¢

TAXE PROVINCIALE INCLUSE

Ne nous étonnons pas que les nouvelles Pall Mall (à bout uni) voient leur popularité croître de jour en jour! Dès la première bouffée le fumeur averti reconnaît qu'elles ne contiennent que des tabacs de Virginie surfin... et leur papier imperméable n'adhère pas aux lèvres.

Bout Uni

Monsieur Asselin entrevoit la possibilité de grandes réalisations à Montréal

Fiançailles du prince régent belge Charles

Bruxelles, 24 (A.P.) — De source officielle, on apprend aujourd'hui que le régent de Belgique, le prince Charles de Brabant, est fiancé à la belle-sœur du comte de Paris, prétendant au trône de France. Il s'agit de la princesse Marie-Thérèse d'Orléans-Bragance. Un intime du palais de la régence n'a voulu ni confirmer ni nier cette nouvelle et s'est contenté d'affirmer qu'elle était prématurée. Quant aux bureaux du premier ministre Gaston Eyskens, ils déclarent que c'est la première nouvelle qu'on leur transmet de ces fiançailles. Le prince Charles, maintenant âgé de 46 ans et régent de ce pays depuis sa libération du joug allemand en 1944, était connu avant la guerre comme un bon vivant peu pressé d'entrer dans les voies du mariage. Depuis qu'il a remplacé au pouvoir son frère aîné Léopold III, maintenant exilé en Suisse, on rapporte toutefois qu'il prend ses responsabilités nouvelles fort au sérieux et ne paraît que rarement en public.

Vol de \$3,500 en fourrures

William Jarry, 28 ans, s'est avoué coupable ce matin, devant le juge Armand Cloutier, de deux vols de manteaux de fourrure au même magasin, situé rue Atwater. Les manteaux sont d'une valeur totale de \$3,500. Jarry, qui n'a pas de dossier judiciaire, recevra sa sentence le 1er décembre prochain. Jarry est encore accusé, cette fois conjointement avec François Desrosiers, de tentative de vol et de possession d'outils de cambrioleurs. A cette accusation, Jarry et Desrosiers ont plaidé non coupables. Ils subiront leur procès le 1er décembre. Desrosiers s'est vu refuser tout cautionnement, parce qu'il a un dossier "à la longue". Jean-Guy Sabourin, qui s'est avoué coupable de deux vols de radios, recevra également sa sentence le 1er décembre.

Coupables de six vols avec effraction

La police provinciale a mis sous arrêt deux jeunes gens de Saint-Hyacinthe, Yvon Séguin, 19 ans, et son frère Marcel, 18 ans, qui ont été traduits hier devant le juge Maurice Fortin, de Valleyfield, et ont avoué leur culpabilité à plusieurs accusations de vol avec effraction. Sentence sera rendue le 29 novembre. Les vols dont il s'agit sont les suivants: \$300, au terminus d'autobus de Saint-Hyacinthe; \$250, à celui de Drummondville; \$300, à celui de Saint-Jean; \$100, à Granby. Tous ces vols ont été commis durant le mois d'octobre dernier. De plus, les jeunes inculpés avaient volé, de la même manière, \$15, au journal Le Clairon, de Saint-Hyacinthe, et \$150 dans une salle de billard de la même localité.

"Le moment est venu pour la métropole de consolider sa prospérité économique par la mise à exécution de travaux publics d'envergure" — Le président du comité exécutif devant l'«Ouest commercial et professionnel»

Les travaux projetés ou en voie d'exécution dans les quartiers Ste-Cunégonde, Saint-Henri et Saint-Paul, ce que l'administration municipale a accompli pour lutter contre le fléau de la fumée, la question du logement à Montréal, et la situation des finances municipales, tels sont les quatre sujets qu'a traités hier soir M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, devant les membres de l'«Ouest commercial et professionnel», réunis en un dîner-causerie au Club Canadien.

M. Dollard Mathieu présidait. Il a présenté M. Asselin et M. Israël Morin, conseiller municipal, l'a remercié.

En ce qui regarde les améliorations dans l'arrondissement ouest de la Ville, M. Asselin a particulièrement signalé la construction projetée des tunnels de la rue St-Remi et de l'avenue Atwater et diverses autres mesures exécutées ou en voie d'exécution.

M. Asselin a énuméré les initiatives prises par l'autorité municipale en vue de résoudre le problème des fumées trop opaques: collaboration avec la commission fédérale des transports à ce sujet; nomination d'inspecteurs, émission d'une ordonnance fédérale interdisant le dégagement d'une fumée trop excessive sur les voies de chemins de fer situées à l'intérieur de la Cité, présentation prochaine d'une nouvelle réglementation municipale destinée à rendre plus efficace la guerre aux boucanes.

A l'égard de l'encouragement à l'habitation, la municipalité a adopté des règlements accordant des primes de \$299, et des commutations de taxes foncières; 622 acheteurs ont obtenu de ces primes, et 773 propriétaires bénéficiaires de ces immunités immobilières pour une certaine période.

Au sujet des finances, M. Asselin note: "La situation financière de la Ville et l'état général des affaires, nous laissent entrevoir la possibilité de grandes réalisations à Montréal; même si une grande marge de prudence s'impose toujours dans les affaires, tant privées que publiques, nous croyons que le moment est venu pour Montréal de consolider sa prospérité économique par la mise à exécution de travaux publics d'envergure".

Les immunités gouvernementales

M. Asselin formule l'espoir que la ville de Montréal recevra un "montant appréciable" à la suite du projet Abbott visant à indemniser les municipalités canadiennes pour les dédommager des impositions fédérales qu'elles ne reçoivent pas sur les biens de la Couronne.

La valeur des biens fédéraux et provinciaux ainsi exemptés de taxes à Montréal représente une somme dépassant \$91 millions; les biens fédéraux immatriculés sont de l'ordre de \$76 millions, et les immeubles provinciaux sont évalués à \$15 millions.

Si ces \$91 millions d'immeubles gouvernementaux avaient été assujettis aux taxes prévalents de l'imposition municipale, ils auraient rapporté au trésor de Concordia un montant approximatif de \$2,900,000 par année. "Cette somme, note M. Asselin, n'aurait pas réglé tous les problèmes financiers de

Importante vente de blé au Japon

Ce pays nous livrerait du coton en retour

Vancouver, 24 (C.P.) — "The News Herald" affirme aujourd'hui qu'il a appris les détails concernant un important contrat passé entre le Japon et The Bunge Corporation de New-York. En vertu de ce contrat, le Canada échangerait du blé pour une valeur de \$2,000,000, contre des pièces de coton.

"The News Herald" affirme encore que le représentant de The Bunge Corporation à Vancouver, a confirmé l'achat de 600,000 boisseaux de blé au prix de \$2.35 le boisseau. La première livraison quittera Vancouver vers le milieu de décembre. Les marchandises fournies par le Japon entreront au Canada sous approbation du ministère du commerce.

D'autre part, l'administration municipale a aboli certaines taxes. Elle a réduit légèrement la taxe foncière, et n'a pas changé le taux des autres impositions.

On s'assurera s'il existe au Pôle sud des régions libres de glace

Une expédition internationale en partance de Londres va y demeurer jusqu'en 1952 — Les explorateurs ont fait provision de tout... même de bonne humeur

Londres, 24 (C.P.) — Le vapeur norvégien *Norsel*, un navire du type ordinairement employé à la chasse au phoque, a quitté hier soir le port de Londres avec à son bord 14 savants de diverses nations qui se proposent de séjourner deux années complètes sur la Terre de la reine Maud, une région encore peu connue du continent antarctique.

Ces 14 experts en diverses disciplines scientifiques espèrent en particulier vérifier la rumeur de l'existence sur ce continent d'un territoire qui serait perpétuellement libre de neiges à cause de l'orientation des montagnes et des aléatoires. Les gouvernements de Grande-Bretagne, de Norvège et de Suède commanditent cette expédition, aussi bien que diverses sociétés scientifiques de ces mêmes pays.

Le chef de la section d'études géologiques dans ce groupe est un Canadien, le Dr Ernest Roots, de Vancouver, qui n'est âgé que de 28 ans et vient à peine d'être diplômé par l'Université de Colombie.

Aucune dispense d'abstinence et de jeûne les 14, 16, 17, 23 et 24 décembre

Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, prévient les fidèles de son archidiocèse qu'aucune dispense de jeûne et d'abstinence ne sera accordée les 14, 16, 17, 23 et 24 décembre, jours des quatre-temps de la vigile de Noël, et de la vigile de Noël, et rappelle aux catholiques que les prescriptions de l'Eglise sur ce point sont graves et qu'ils se doivent de n'y pas manquer.

Voici le communiqué officiel intégral tel qu'envoyé par Monsieur Charbonneau.

"Nous donnons chaque année des directives précises concernant l'observance intégrale des jours de jeûne et d'abstinence, aux quatre-temps de l'Avent et à la vigile de Noël.

Une amélioration notable est née de la collaboration des patrons de bureaux et d'usines, même de religion non catholique, qui ont déplacé ou supprimé les banquets qu'ils offraient à leurs employés, à cette époque de l'année.

Manifstation de l'économie suisse

Pour la 34e fois depuis sa fondation en 1917, la foire suisse se tiendra à Bâle, du 15 au 25 avril 1950. Chaque année, cet important marché de la production industrielle suisse, connue dans le monde entier pour la qualité de sa fabrication, voit accourir un grand nombre d'acheteurs étrangers auxquels l'accueil le plus prévenant est réservé.

On obtiendra à son sujet tous les renseignements désirables auprès du consulat général de Suisse à Montréal.

Empêchée par les règlements d'arriver à ses fins, l'Opposition a laissé passer le bill. Puis John Diefenbaker (progressiste-conservateur de Lake Centre), a repris où il avait laissé et accusé le gouvernement d'avoir délibérément "caché" le rapport sur les combines.

Le ministre de la justice, M. Garson, a nié les accusations et dit qu'il n'avait pas délibérément enfreint la loi. Il a dit que la rédaction finale du rapport sur les meuneries lui était parvenue et avait été déposée dans les quinze jours requis par la loi.

Le débat sur le bill se continue aujourd'hui. Plus tard, M. Stanley Knowles, C.F.F. de Winnipeg, a proposé un deuxième amendement. Il a demandé qu'on retarde la deuxième lecture du bill jusqu'à ce que la Chambre, par son amendement, ait blâmé le gouvernement d'avoir violé la loi des combines. L'amendement demandait également à la Chambre de se déclarer "détournée" par le gouvernement, qui cherchait à renforcer la loi des combines au "moment précis" qu'on "découvrirait" que le ministre de la justice, avec l'approbation du cabinet, avait "violé" cette loi.

L'Orateur, M. McDonald, a déclaré que l'amendement était en partie semblable aux amendements précédents, déjà rejetés. Les règlements des Communes stipulent qu'un amendement hors d'ordre en partie doit être rejeté dans son entier.

M. Knowles a appelé du député, mais l'Orateur a dit soutenu par la Chambre: 157 voix à 56. Le bill a alors reçu sa deuxième lecture, sans aucune voix dissidente.

Quand la mesure a été soumise à la Chambre formée en comité pour être étudiée clause par clause, M. Diefenbaker a déclaré que le fait qu'on ait retenu le rapport sur les meuneries constituait une violation de la loi des combines. Cela privait tout Canadien désireux de poursuivre les compagnies du droit de le faire.

Ce qui est advenu dans le cas des meuneries, dit M. Diefenbaker, équivaut à une connivence entre le ministre de la justice ou le procureur général et les compagnies en vue d'empêcher l'application de la loi des combines. "En cachant" le rapport, le procureur général a contribué à placer certains individus au-dessus de la loi. Est-ce que le procureur général va mettre plus de zèle à appliquer la loi des combines, si on lui accorde les pouvoirs demandés par le bill?

M. Diefenbaker a dit qu'il ne tenait pas M. Garson personnellement responsable, parce qu'il est un nouveau ministre. Puis, se référant aux révélations faites par le ministre durant le débat, il a dit que jamais auparavant un ministre n'avait révélé ce qui s'était passé au cabinet que quand il le voulait ou quand il était sur le point de démissionner. M. Garson a dit que ce qui s'était fait l'avait été sous l'inspiration du ministre du commerce, M. Howe.

Est-ce que le procureur général va dire que s'il obtient les pouvoirs demandés, le ministre du commerce ne l'influencera plus de cette façon? a demandé M. Diefenbaker.

Il a demandé s'il était bien vrai qu'à cause du délai apporté à la déposition du rapport on ne pourrait prendre aucune mesure contre les meuneries. Il voulait savoir qu'il avait permis la suspension de la loi des combines.

M. Garson a dit que personne n'avait donné cette permission. L'immunité est venue du fait que ces mesures décrites comme la fixation des prix ont été le résultat d'ordres donnés par la Commission des prix.

M. Garson n'est pas très au courant de l'affaire des combines, mais il ne croit pas qu'on puisse lancer une poursuite assurée du succès plus de deux ans après que l'offense a été commise.

Le ministre a nié qu'il n'avait pas révélé les secrets du cabinet.

L'Opposition s'attaque furieusement au gouvernement, à propos des combines

OTTAWA, 24 (C.P.) — L'opposition a été empêchée par les règlements des Communes, hier, d'obtenir des votes formels sur des motions antigouvernementales. Il s'agit de la fameuse affaire des meuneries.

Deux fois, des députés de l'opposition ont proposé des amendements de blâme au gouvernement. Deux fois ils ont été rabroués par l'Orateur de la Chambre, M. Ross Macdonald,

qui a déclaré les amendements hors d'ordre. Les appels contre ces décisions ont été rejetés par de fortes majorités.

Les deux amendements ont été soumis à propos de la même motion, celle qui proposait la deuxième lecture — l'approbation de principe — d'un bill destiné à renforcer la législation canadienne contre la formation des combines.

Le débat sur le bill se continue aujourd'hui.

Plus tard, M. Stanley Knowles, C.F.F. de Winnipeg, a proposé un deuxième amendement. Il a demandé qu'on retarde la deuxième lecture du bill jusqu'à ce que la Chambre, par son amendement, ait blâmé le gouvernement d'avoir violé la loi des combines. L'amendement demandait également à la Chambre de se déclarer "détournée" par le gouvernement, qui cherchait à renforcer la loi des combines au "moment précis" qu'on "découvrirait" que le ministre de la justice, avec l'approbation du cabinet, avait "violé" cette loi.

L'Orateur, M. McDonald, a déclaré que l'amendement était en partie semblable aux amendements précédents, déjà rejetés. Les règlements des Communes stipulent qu'un amendement hors d'ordre en partie doit être rejeté dans son entier.

M. Knowles a appelé du député, mais l'Orateur a dit soutenu par la Chambre: 157 voix à 56. Le bill a alors reçu sa deuxième lecture, sans aucune voix dissidente.

Quand la mesure a été soumise à la Chambre formée en comité pour être étudiée clause par clause, M. Diefenbaker a déclaré que le fait qu'on ait retenu le rapport sur les meuneries constituait une violation de la loi des combines. Cela privait tout Canadien désireux de poursuivre les compagnies du droit de le faire.

Ce qui est advenu dans le cas des meuneries, dit M. Diefenbaker, équivaut à une connivence entre le ministre de la justice ou le procureur général et les compagnies en vue d'empêcher l'application de la loi des combines. "En cachant" le rapport, le procureur général a contribué à placer certains individus au-dessus de la loi. Est-ce que le procureur général va mettre plus de zèle à appliquer la loi des combines, si on lui accorde les pouvoirs demandés par le bill?

M. Diefenbaker a dit qu'il ne tenait pas M. Garson personnellement responsable, parce qu'il est un nouveau ministre. Puis, se référant aux révélations faites par le ministre durant le débat, il a dit que jamais auparavant un ministre n'avait révélé ce qui s'était passé au cabinet que quand il le voulait ou quand il était sur le point de démissionner. M. Garson a dit que ce qui s'était fait l'avait été sous l'inspiration du ministre du commerce, M. Howe.

Est-ce que le procureur général va dire que s'il obtient les pouvoirs demandés, le ministre du commerce ne l'influencera plus de cette façon? a demandé M. Diefenbaker.

Il a demandé s'il était bien vrai qu'à cause du délai apporté à la déposition du rapport on ne pourrait prendre aucune mesure contre les meuneries. Il voulait savoir qu'il avait permis la suspension de la loi des combines.

M. Garson a dit que personne n'avait donné cette permission. L'immunité est venue du fait que ces mesures décrites comme la fixation des prix ont été le résultat d'ordres donnés par la Commission des prix.

M. Garson n'est pas très au courant de l'affaire des combines, mais il ne croit pas qu'on puisse lancer une poursuite assurée du succès plus de deux ans après que l'offense a été commise.

Le ministre a nié qu'il n'avait pas révélé les secrets du cabinet.



AMATEURS DE L'ART CANADIEN — L'épouse du nouveau haut commissaire du Canada en Australie, Mme Léo-R. Lafliche, à gauche, et sa fille Denise, au centre, causant avec un artiste australien réputé, M. Douglas, et son épouse. L'occasion était l'exposition à Sydney de la collection de peintres modernes anglais légués à la Galerie Nationale d'Ottawa, par M. Vincent Massey et présentement en montre autour du monde. (Photo C.P.)

Violente tempête de neige dans l'Ontario, où il fait très froid

Toronto, 24 — Il est tombé cinq pouces de neige dans la région des Grands Lacs au cours de la tempête des dernières 24 heures. Des vents de 50 milles à l'heure soufflent sur le lac Huron et les régions de la Baie Georgienne.

D'après les prévisions, il tombera encore beaucoup de neige dans le sud-ouest de l'Ontario cet après-midi, ainsi que dans l'est. A Lakehead, la température est descendue, hier, à 14 degrés au-dessus de zéro, tandis que dans la région nord de l'Ontario, le mercure est descendu en bas ou au point de congélation et juste un peu au-dessus de ce point à London, Toronto et Ottawa. La température se maintiendra à 15 degrés au-dessus de zéro dans le nord de l'Ontario et aux environs de 30 de-

grés dans le reste de la province. Un cargo s'est trouvé désespéré par la tempête dans le Lac Érié, et un autre cargo de charbon s'est échoué à l'embouchure de la rivière Détroit. On estime qu'une cinquantaine de vaisseaux ont dû se mettre à l'abri, hier, dans différents ports: trois à Kingston, sept à Port Colborne et une quarantaine sur le parcours entre le Sault-Sainte-Marie et Lakehead.

Le J. P. Wells, un cargo, s'est vu pris par la tempête à 2 milles du rivage de Colchester, soit à 25 milles au sud-est de Windsor. A quelques milles plus au nord-ouest, une barge de charbon s'est échouée à l'embouchure de la rivière Détroit, mais n'a heureusement subi aucun dommage.

Des chasse-neige employés à l'entretien des routes nationales ont eu beaucoup de travail à faire, particulièrement dans deux districts: celui de London et celui de Dufferin, environ 30 milles au nord-ouest de Toronto. Dufferin et Honeywood ont été isolés pendant une partie de la journée hier.

Des chasse-neige additionnels ont travaillé pendant la nuit à nettoyer les routes nationales le 24 et 25, alors que la visibilité était nulle.

Pendant que ces monstres mécaniques livrent la lutte à la neige, des vents soufflent violemment et la température est très froide; à

Il est nécessaire que les nations européennes s'entendent sur leurs systèmes de défense, avant que les États-Unis ne commencent à leur distribuer des armes, pour une valeur de \$900,000,000, tel que le Congrès l'a permis à sa dernière session.

M. Johnson, après avoir conféré hier avec le feld-marschal Montgomery, a nié que des divergences marquées d'opinion existent parmi les pays de l'Europe sur ce point. On rappelle cependant certaines dépêches de Londres, selon lesquelles les cinq pays de Benelux ne verraient pas d'un bon oeil l'intégration de leur système de défense dans l'ensemble d'un plan unique.

Adoption d'un plan unique pour la défense de l'Europe

Washington, 24 (A.P.) — Le secrétaire américain de la défense, M. Louis Johnson, a prêté hier un plan unique pour la défense des pays européens va être élaboré lors de la conférence qui se tiendra à Paris la semaine prochaine, entre les délégués des pays signataires du pacte de l'Atlantique.

Il est nécessaire que les nations européennes s'entendent sur leurs systèmes de défense, avant que les États-Unis ne commencent à leur distribuer des armes, pour une valeur de \$900,000,000, tel que le Congrès l'a permis à sa dernière session.

M. Johnson, après avoir conféré hier avec le feld-marschal Montgomery, a nié que des divergences marquées d'opinion existent parmi les pays de l'Europe sur ce point.

On rappelle cependant certaines dépêches de Londres, selon lesquelles les cinq pays de Benelux ne verraient pas d'un bon oeil l'intégration de leur système de défense dans l'ensemble d'un plan unique.

Il est nécessaire que les nations européennes s'entendent sur leurs systèmes de défense, avant que les États-Unis ne commencent à leur distribuer des armes, pour une valeur de \$900,000,000, tel que le Congrès l'a permis à sa dernière session.

M. Johnson, après avoir conféré hier avec le feld-marschal Montgomery, a nié que des divergences marquées d'opinion existent parmi les pays de l'Europe sur ce point.

On rappelle cependant certaines dépêches de Londres, selon lesquelles les cinq pays de Benelux ne verraient pas d'un bon oeil l'intégration de leur système de défense dans l'ensemble d'un plan unique.

Il est nécessaire que les nations européennes s'entendent sur leurs systèmes de défense, avant que les États-Unis ne commencent à leur distribuer des armes, pour une valeur de \$900,000,000, tel que le Congrès l'a permis à sa dernière session.

M. Johnson, après avoir conféré hier avec le feld-marschal Montgomery, a nié que des divergences marquées d'opinion existent parmi les pays de l'Europe sur ce point.

Une série d'articles de Pax Plante dans Le Devoir à partir de lundi prochain

Dites-le à vos amis

SPECIALITÉ du VENDREDI au CAFE PROVINCIAL

1165 ST-HUBERT, près Dorchester
Votre hôte, le chef
ALBERT PANIZZA
BOUILLABAISE
BOUILLABAISE
BOUILLABAISE
BOUILLABAISE
REPAS SERVIS de 11 hrs a.m. à la FERMETURE
Pour réservation: HA. 4600
LEO DEMERS, prop. BOB DESJARDINS, gérant

COMMANDES POSTALES remplies avec soin
Superbe choix de CADEAUX POUR LES FÊTES!
MONTRES CYMA, YVANNES, KALTHAM, G.D., Stone recommandées avec garantie.
BAGUES diamants, alliances et autres. Très riches. \$18.75 à \$500.
BIJOUX Pour dames et messieurs. Un assortiment très attrayant de bijoux de fantaisie de tous genres pour tous les goûts et toutes les bourses.
TEL. LA. 6933
DOMPONNETTE J. Brassard, prop. 256 est, Ste-Catherine

JOLIE! JOLIE! ÉVIDEMMENT!
TAILLEURS JOLY
251 est, rue Ste-Catherine HA. 1171

LA DIRECTION DES PHARMACIENS DÉTAILLANTS — L'exécutif du bureau d'administration de l'Association des Pharmaciens Détaillants de Montréal a été élu, lors de la première réunion du bureau d'administration qui eut lieu hier. Les membres de ce comité sont: (de gauche à droite, première rangée) MM. Georges Chalifoux, 1er vice-président; J.-C. Cusson, président sortant de charge; Joseph Taillefer, nouveau président; et Benoit Lajeunesse, 2e vice-président; (debout) MM. Jean Lapineau, gérant commercial; J.-C. Farmer, secrétaire-adjoint; R. Desjardins, secrétaire; J.-C. Lévaque, trésorier; et Mlle Jacqueline Gauthier, membre du personnel du bureau.

Le Devoir est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur-proprétaire Directeur-gérant, Gérard Filion

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$2.00, Montréal et banlieue, \$1.00; Etats-Unis et Empire britannique, \$10.00; Union postale, \$12.00. EDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$3.00; Etats-Unis et Union postale, \$4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa. Téléphone: BELAIR 3361*

JEUDI, 24 NOVEMBRE 1949

Nous garderons les taudis pour stabiliser le bâtiment!

Dans le nouveau programme fédéral pour l'aide à l'habitation, un point mérite, surtout à Montréal, une attention spéciale: les taudis. L'on ne peut pas reprocher à Ottawa de laisser complètement de côté cette question, car, comme l'a dit M. Winters, la nouvelle loi comporte tout ce qu'il faut pour autoriser la suppression des taudis et leur remplacement par des maisons convenables.

Mais pour M. Winters, le besoin actuel c'est uniquement de construire des maisons; la démolition des taudis est un problème pour plus tard, celui de quelque gouvernement futur: "Pour ne considérer que l'avenir immédiat, on peut dire que ce programme contribuera à régler la crise du logement. Toutefois, on peut croire qu'un jour la situation économique sera telle que l'industrie du bâtiment devra augmenter considérablement son activité en vue de créer de l'emploi. Il n'est personne ici qui ne l'ait constaté pendant les années trente. Le bâtiment était à l'époque ce qu'il est resté, l'une des plus instables de nos industries."

En d'autres termes, cela signifie que le problème des taudis est ajourné à la prochaine crise économique. Les sociologues et les urbanistes, les hygiénistes et les travailleurs sociaux, tous ceux qui déplorent les ravages des taudis, les irréparables dommages qu'ils causent aux personnes et aux familles, tous ceux qui se préoccupent de ce grave problème n'ont qu'à attendre la crise, pour ne pas dire à la désirer. Et les malheureux que les taudis a marqués au point que souvent ils n'en réalisent plus tous les dangers, continueront d'y croupir.

Car le gouvernement fédéral, — qui doit suppléer à la carence des Etats provinciaux parce qu'il s'est emparé de leurs ressources fiscales — garde les taudis afin d'assurer la stabilité de l'industrie du bâtiment, pour le jour où la situation économique exigera un stimulant.

Le gouvernement veut favoriser la construction par l'entreprise privée, et c'est juste. Mais l'entreprise privée ne démolira pas les taudis. Cependant, M. Winters estime que les pouvoirs publics ne doivent intervenir que si la construction languit. Et son bill y pourvoit: "Je n'en saurais fournir de meilleur exemple que celui de la destruction des taudis et du réaménagement de ces quartiers. On ne saurait envisager pour l'instant cette destruction et ce réaménagement, où que ce soit, ne serait-ce que parce que nous ne saurions où loger les familles ainsi privées de leur domicile. Le jour viendra peut-être où la demande effective de nouveaux logements étant tombée très bas, le réaménagement des quartiers insalubres nous vaudra des avantages non seulement d'ordre social, mais encore d'ordre économique."

Cela ne manque pas de cynisme. On dirait que les taudis est un actif, une soupape de sûreté pour le bâtiment, une zone de sécurité pour l'économie nationale, une sorte de marché que personne ne viendra ravir à l'Etat et auquel l'Etat recourra selon les besoins de sa planification industrielle. "Le jour viendra peut-être" où l'on tirera de là "des avantages non seulement d'ordre social, mais encore d'ordre économique". Et l'on a l'impression que dans cette affaire l'économique est aussi précieux que le social.

Cette attitude paraît odieuse quand on considère ce qu'est le taudis, quel dégât humain il représente non pas en théorie et à l'étranger, mais chez nous, à Montréal même. Une enquête officielle et complète permettrait de mieux mesurer l'ampleur de ce fléau dans notre ville. Mais l'on en connaît suffisamment pour savoir que le problème est aigu et urgent.

Comme le sujet est à la mode de ce temps-ci aux Etats-Unis, l'on peut espérer que nos services municipaux publieront enfin des données brutes qui auraient quelque chance de réveiller l'opinion publique. En attendant, disons que la situation montréalaise est plus ou moins comparable à celle qui

LETTRE D'OTTAWA

La convention libérale provinciale et les députés fédéraux

On parle beaucoup de M. Wilfrid Hamel comme successeur de M. Godbout

Ottawa, 23. — La composition du comité général qui doit diriger l'organisation de la prochaine convention du parti libéral provincial du Québec a causé un certain mécontentement chez les députés fédéraux. La liste publiée par le chef intérimaire du parti, M. George Marler, qui compte en effet cinquante-cinq noms, ignore complètement la députation fédérale.

Les "grands frères" ne sont pas contents

On relève les noms de deux députés libéraux provinciaux outre le chef intérimaire qui en fait partie ex-officio, MM. Henri Groulx et le Dr C. A. Kirkland, ainsi que les noms de nombreux anciens députés provinciaux, MM. Valmore Bienvenue, G.E. Danseur, Henri Drouin, Jacques Dufranc, J.-L. Filion, Joseph Francoeur, Wilfrid Hamel, L.P. Lizotte, Pierre Mercier, Willie Morin, Armand Sylvestre, Celia n'a rien que de très naturel lorsqu'il s'agit d'un congrès provincial.

On relève aussi le nom d'un sénateur outre le chef démissionnaire, M. Adélar Godbout, et il s'agit de M. Jacob Nicol. C'est cependant en vain que l'on chercherait le nom d'un seul député fédéral.

Cette omission systématique n'a pas manqué de froisser un bon nombre de députés libéraux fédéraux. Ils estiment que l'on n'avait pas le droit de les ignorer de pareille façon puisqu'ils représentent la principale force du parti dans le Québec et que l'on ne saurait se passer de leur appui au cas d'une élection. Plusieurs d'entre eux auraient adressé des lettres de protestation à M. Marler à ce propos.

Provincialisme jugé excessif...

Les organisateurs du congrès reprocheraient dans l'intimité — il ne semble pas que les protestataires aient encore eu le temps de recevoir une réponse officielle de M. Marler — que l'omission a été voulue et qu'elle a pour but de différencier nettement le parti provincial du parti fédéral. Les provinciaux ne voudraient pas donner à l'électorat l'impression qu'ils ne sont que les agents du gouvernement libéral fédéral à Québec. Ils ne voudraient pas que leur prochain chef puisse être accusé comme M. Godbout d'être simplement le représentant du premier ministre fédéral à Québec. Ils voudraient se rapprocher à la tradition autonomiste de Taschereau et de Mercier.

Plusieurs députés fédéraux sont prêts à accepter cette thèse, quelques-uns sont prêts à s'engager ment insuffisantes que nous a transmises la Canadian Press. On y aura vu que les manifestations ont été à la fois importantes et brillantes.

Nous y reviendrons; mais nous voulons tout de suite souligner un fait intéressant et consolant. La Survivance qui, dans son numéro du 16 novembre, apportait les premiers horaires de Radio-Edmonton, ce qui a dû faire pour nos amis de là-bas une lecture singulièrement agréable, ajoutait:

On nous demande souvent quels sont les programmes que nous aurons au poste CHFA. Nous sommes heureux d'annoncer que, grâce à la courtoisie de la Société Radio-Canada, notre poste a pu se procurer d'excellents programmes. Voici quelques-uns des émissions que nous entendrons à partir du début de décembre, après que l'inspection du poste aura été terminée:

- Un nomade et son péché
Causerie de l'Heure dominicale
Le forum de l'Heure dominicale
Les fables de La Fontaine
L'école des parents
Le courrier de radio-parents
Trois de Québec
Aventures scientifiques
Jardins plantureux, jardins fleuris
Notre français sur le vif
Trois contes de Yves Thériault
Monsieur Gustave
Yvan l'Intrépide
Le choc des idées

Il n'est que juste, il n'est que logique que Radio-Canada traite avec une large bienveillance Radio-Edmonton.

Radio-Edmonton fait un besoin qui devrait, à la vérité, être celle de Radio-Canada.

Les Franco-Albertains et leurs amis de l'extérieur ont bâti, à leurs frais, un organisme qui aurait dû être le fait de la radio officielle.

Il convient que celle-ci s'en souvienne.

Bravo! L'Ensign nous annonce qu'un timbre spécial commémorera le trois centième anniversaire de la mort de ceux que la vénération de tout un peuple appelle pieusement les Martyrs canadiens. Le gouvernement fédéral a jugé avec raison que les héros tombés sous les coups des barbares n'appartiennent point qu'à l'histoire religieuse du Canada, mais à son histoire tout court. L'attitude prise en ce sens par plusieurs de nos confrères anglo-protestants a annihilé les objections qui pouvaient subsister dans l'

Sir Rowland Hill a-t-il vraiment été le père du timbre-poste?

A l'heure où nous célébrons le centenaire du timbre français, l'article que l'on va lire évoque un caractère de pieuse actualité. Il va sans dire que nous laissons à son auteur l'entière responsabilité de sa conviction iconoclaste.

Depuis plus d'un siècle, le monde philatélique considère l'Anglais sir Rowland Hill comme le créateur du timbre-poste. C'est une erreur. Le véritable inventeur du système d'affranchissement par moyen de vignettes et le promoteur de la réforme postale est le Slovène Laurent Kosir. A Ljubljana, capitale de la Slovénie (Yougoslavie), un comité a été formé, sous la présidence de M. Ferdinand Kopal, pour compléter les recherches déjà faites afin de pouvoir revendiquer officiellement pour Laurent Kosir tous les honneurs que depuis un siècle les philatélistes ont rendus — injustement — à Rowland Hill.

L'enquête menée par les philatélistes slovènes a permis d'établir

LETTRES AU DEVOIR

L'AUGMENTATION DES LOYERS

Cher monsieur, L'autorisation accordée aux propriétaires de hausser le prix des loyers domestiques a remis en évidence la politique de contrôle du gouvernement fédéral sur les loyers.

Personne n'a été surpris de voir tous les groupes à tendance socialiste défendre la politique de régulation. Il fallait s'y attendre. Toutes mesures de nature à diminuer la propriété privée les rejoignent toujours.

Par contre, lorsque nous voyons nombre de gens bien intentionnés réclamer un contrôle provincial des loyers pour remplacer le contrôle fédéral, je trouve que la propagande en faveur des régies a atteint son but: faire désirer l'intervention du gouvernement.

Pour expliquer leur préférence, ces gens nous parlent d'autonomie provinciale à sauvegarder. Je le veux bien. Mais l'autonomie personnelle, messieurs, qu'en faites-vous?

Evidemment, s'il fallait se soumettre à ces contrôles comme à une fatalité, je serais avec vous. Heureusement, les contrôles ne sont pas une nécessité administrative. Installés à la faveur de la guerre, ils devaient parer à la pénurie de logements.

Combien de maisons d'habitation ont-ils fait surgir? Par contre, combien de constructions possibles n'ont-ils pas entravées? Il me semble que ce sont là les questions auxquelles il faut répondre pour juger des contrôles.

Le but des contrôles était de régler la crise de logements. Ce but n'a pas été atteint. Est-ce qu'en plaçant sous une autorité provinciale, le résultat serait différent?

Je crois qu'il faut chercher une autre solution. Ce n'est pas en décourageant la propriété privée que l'on réglera le problème de l'habitation. Il me semble que tous ceux qui favorisent le maintien des contrôles ne regardent qu'un côté de la médaille: le sort fait aux locataires. Et les propriétaires eux-mêmes, je l'ai bien peur qu'en s'arrêtant à une seule des deux parties en cause, nous tombions vite dans la lutte des classes si chère aux disciples de Karl Marx.

Loin de moi l'idée de nier qu'il y ait un réel problème pour les locataires. Si les partisans des contrôles admettaient le point de vue des propriétaires d'aussi bonne grâce que je veux admettre celui des locataires, ensemble nous chercherions une autre solution que l'intervention gouvernementale. Car cette intervention, si elle avantage une partie, ne peut se faire qu'au détriment de l'autre. La récente ordonnance de la Commission des loyers vient de le prouver.

Pourtant, il y a une solution qui

L'ACTUALITE

Le livre de mon curé

Ayant reçu, pour compte rendu, un livre du P. Augustin-M. Séguin, o.p., je me suis demandé s'il s'agissait de mon ancien curé à Notre-Dame de Grâce. Le livre, avec préface du P. M.-A. Lamarque, o.p., est présenté par l'auteur dans les termes suivants:

"Ayant du sang français dans les veines, j'ai décidé d'écrire un livre. Ceux qui ont déjà écrit pourront le critiquer; ils seront, je le sais, indulgents. Les autres, ceux qui savent comme c'est facile de ne pas écrire, seront peut-être sévères et j'obtiendrai ainsi ce que je mérite."

"Le T. R. Père M.-A. Lamarque, O.P., qui, malgré son talent, n'a jamais pu apprendre à refuser, a bien voulu écrire la préface de ce premier et dernier-né. Quelle immense reconnaissance je lui dois à ce bon Père Lamarque. Mon livre aura donc quelques pages en excellent français. "J'avais pensé à dédicacer ce volume à la bonne Sainte-Vierge. Je me suis rendu à l'autel du Rosaire avec mon manuscrit et là, j'ai bien vu que l'offrande était ridicule. On juge mieux en présence du bon Dieu et de la bonne Sainte Vierge. "Je le dédie plutôt à messieurs les curés qui pourront en donner quelques pages à lire pendant le carême à leurs braves pénitentes qui n'ont qu'une alternative: con-

L'acteur anglais James Donald a fait ses études à Montréal

James Donald devient rapidement l'une des vedettes les plus connues de l'écran et de la scène en Angleterre. Fils d'un ministre de l'Eglise d'Ecosse, il est né en Aberdeen le 8 mai 1917. Peu après sa naissance, sa famille se fixa à Galashiels et plus tard s'installa au Canada à la suite de la nomination de son père comme pasteur à Montréal.

Il fit ses études à la Montreal High School puis à la Rossall School dans le Lancashire. De retour au Canada, il passa une année à McGill avant de retourner en Ecosse suivre des cours de littérature à l'université d'Edimbourg. Il assista un soir à la représentation de la pièce "The Late Christopher Bean" avec Edith Evans et sir Cedric Hardwicke et il conçut immédiatement l'ambition de faire du théâtre. Il s'inscrivit dans une école d'art dramatique et fut par la suite engagé comme figurant par la troupe Brandon Thomas Repertory Company, au salaire de 3 livres par semaine. Il utilisa le cachet d'un programme radiophonique pour se rendre à Londres. Il

Nouveau refuge de l'art au coeur d'un grand quartier d'affaires montréalais

Les ateliers Antoine installeront bientôt des galeries d'exposition sur le square Victoria

Une industrie canadienne-française, solidement établie depuis longtemps en bordure ouest du square Victoria, se prépare à une transformation qui procurera son premier centre artistique à ce quartier des affaires. Il s'agit des ateliers Antoine, fabricants de cadres et moulures, dont le propriétaire ambitionne de créer au début de l'an prochain les premières galeries d'exposition qu'on aura vues en cette partie de la ville.

Les ateliers se trouvent en face des immeubles de bureaux et sont reliés à la rue d'Alfred, et il est impossible présentement d'ajouter à un personnel déjà nombreux, de sorte qu'on a dû y contraindre plusieurs employés à travailler en surplús le soir. Cette situation ne peut plus durer, pour le confort des employés eux-mêmes, et pour le développement de l'établissement connaît une vitalité certaine, puisqu'il a pu durer et même se développer durant la guerre, époque peu favorable aux industries quand elles ne sont pas directement mêlées à la production de matériel militaire. Et maintenant l'heure est venue, assure M. Antoine, de trouver un autre local pour les ateliers et de laisser l'emplacement actuel à une galerie d'exposition dont l'installation sera des plus modernes.

Le propriétaire et directeur de ces ateliers a songé qu'en un carrefour de la ville autour duquel s'entassent les immeubles à bureaux et les édifices de puissantes banques et maisons de courtage ou d'assurance il serait approprié de fournir une distraction et un lieu de réunion aux hommes d'affaires. La vue d'objets d'art enlèverait un peu de grisaille à leurs jours encombrés seulement de transactions et de procédures.

L'heure du déjeuner ne serait pas entièrement perdue au restaurant; mais, à la place, même les employés subalternes de ces maisons d'affaires seraient peut-être attirés vers ce spectacle de nombreuses expositions artistiques. Car il ne faut pas croire que les classes moins fortunées ne nourrissent pas d'intérêt en ce domaine; et nous espérons bien un jour apporter les preuves pécuniaires du contraire.

L'emplacement ne saurait être mieux choisi, car les nouvelles galeries Antoine seront situées près d'un rond-point de plusieurs lignes de tramways, qu'on atteint aisément en quelques minutes, de quel endroit de la ville qu'on parte. On a même prévu un emplacement à l'arrière du local pour stationner les automobiles des visiteurs.

LES COSAQUES A SAINT-LAURENT

Le fameux chœur des Cosaques du Don, dirigé par Serge Jaroff, donnera un régal dimanche soir, le 27 novembre, à l'auditorium de Saint-Laurent. Les œuvres exécutées seront nouvelles et différentes de celles qu'ils présenteront la veille au Plateau.

LE THEATRE LYRIQUE MOLSON

A son émission du lundi 28 novembre, le Théâtre lyrique Molson présentera une comédie musicale d'inspiration sud-américaine: *Lolita*, œuvre de M. Henri Miro, l'un des plus grands orchestrateurs et compositeurs connus. On se rappelle que M. Henri Miro a remporté, il y a quelques années, le premier prix Jean Lallemand pour son œuvre *Scène mauresque*.

APRES-MIDI ET CE Soir

Les Compagnons
dans
Le Malade Imaginaire
de Molière
CHANT — RIRE — BALLET
Coin Sherbrooke et Delorimier
\$1.50, \$1.00 (Etudiants .35)
AM. 7739

Les Beaux-Arts

A LA COMMISSION MASSEY

Nos sociétés artistiques manquent presque toutes de ressources financières --- Demandes d'octrois Pour un théâtre national

Montréal manque de salles convenables pour les concerts — Le théâtre dramatique — Un groupe de peintres réclament un appui plus large à l'art nouveau — Suggestions intéressantes faites par les "Amis de l'Art"

(Par Jean-Marc LALIBERTE)

La musique

Le principal mémoire présenté hier sur la musique est, à notre opinion, celui de la Société des Concerts symphoniques de Montréal. Ce mémoire a été soumis à la Commission Massey par M. Pierre Béique. Il démontre clairement que la métropole du Canada ne possède pas de salles convenables pour répondre aux exigences d'un concert symphonique et que pas une seule société artistique ne possède présentement assez de finance pour entreprendre la construction d'une telle salle.

Le mémoire de M. Béique, portant particulièrement sur les réalisations de la Société des Concerts symphoniques note que depuis sa fondation en 1934, la société a donné quelque 436 concerts. Alors qu'au cours des premières saisons les Concerts symphoniques n'attiraient que quelque 5,000 auditeurs, aujourd'hui, la société donne en moyenne 45 concerts par année devant plus de 100,000 amateurs de belle musique.

Cette société s'est appliquée à mettre en valeur les talents de nos musiciens et compositeurs canadiens. Au cours de chaque saison l'Orchestre des Concerts symphoniques a présenté des œuvres canadiennes et a invité plusieurs directeurs canadiens à paraître en public sous ses auspices. Durant ses quinze années d'existence, l'Orchestre de la Société des Concerts symphoniques a exécuté 49 œuvres canadiennes et à 164 reprises a été dirigé par des directeurs canadiens. A 218 concerts ont été présentés des solistes canadiens.

Le mémoire de M. Béique note cependant que le coût d'exploitation d'une telle société dépasse, chaque année, les revenus. Au cours de l'année 1948-49, la Société des Concerts symphoniques a dépensé \$142,000. et les revenus ont été de \$107,000. Il est à noter cependant que les salaires seulement se sont élevés à \$94,000. Voilà pourquoi, la Société des Concerts symphoniques de Montréal, qui a déjà prouvé sa grande contribution à l'avancement des arts chez nous, réclame l'aide du gouvernement fédéral.

Autres sociétés

Les autres sociétés du genre, soit l'Orchestre symphonique des Jeunes, la Petite Symphonie et la Montreal Women's Symphony Orchestra, sont au point de vue financier, à peu près dans le même cas. Chacune de ces sociétés a fait valoir ses efforts pour participer à l'avancement de l'art musical chez nous. L'Orchestre symphonique des Jeunes veut fournir aux jeunes musiciens du Canada un moyen complémentaire essentiel de parachever leur formation musicale dans le domaine spécialisé de l'orchestre et de la musique instrumentale d'ensemble et aider ces jeunes à se faire connaître du grand public.

Quant à la Petite symphonie de Montréal, elle consacre tous ses efforts à faire connaître et aimer la musique de chambre et autre musique du genre. Elle laisse aux grands orchestres symphoniques les ouvrages plus spectaculaires de littérature symphonique.

La Montreal Women's Symphony Orchestra est le seul orchestre symphonique composé entièrement de musiciens féminins et conduit par une femme, Mlle Ethel Stark.

Recommandations

Toutes ces sociétés demandent l'aide financière du gouvernement fédéral. De plus, elles préconisent certaines formules destinées à leur aider dans la poursuite de leur œuvre. Certains réclament du gouvernement qu'il prenne la responsabilité de construire des salles de concert et d'autres veulent avoir plus de facilité à jouer sur les ondes de Radio-Canada.

On demande aussi aux autorités fédérales de donner des bourses d'études pour aider les étudiants qui veulent parfaire leurs études musicales.

Les Disciples de Massenet qui ont présenté un mémoire par la voix de leur directeur, M. Charles Goulet, ont souhaité eux aussi pour être entendus plus souvent sur les ondes de Radio-Canada.

Théâtre dramatique

Deux troupes s'adonnant au théâtre dramatique ont présenté leur mémoire. Les Compagnons de Saint-Laurent par la voix de R. P. Emile Legault, appuyé par Gratien Gélinas, et le Drama Playhouse, représenté par M. M. Miller.

Une dizaine de sociétés artistiques réclamaient hier et ce matin l'aide du gouvernement fédéral dans des mémoires qu'elles ont soumis à la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, qui siège présentement à Montréal.

Ces sociétés sont, pour la musique et le chant: Les Concerts Symphoniques de Montréal, l'Orchestre symphonique des Jeunes de Montréal, la Petite Symphonie de Montréal, la Montreal Women's Symphony Orchestra et les Disciples de Massenet.

Le théâtre était représenté par Les Compagnons de saint Laurent et le Drama Playhouse ainsi que par M. Gratien Gélinas.

Les Amis de l'Art ont aussi présenté leur mémoire pour faire aux autorités fédérales certaines suggestions visant à faire naître chez les jeunes le goût des arts.

Ce matin deux groupes de peintres ont aussi soumis leurs points de vue sur le développement des arts au Canada.

Il ressort de tous ces mémoires que nos sociétés artistiques ont beaucoup de peine à vivre par leurs propres moyens. Il leur faut, à n'en pas douter, l'aide des autorités municipales, provinciales et fédérales.

Le Père Legault et Gratien Gélinas, auteur dramatique canadien-français, ont réclame un Théâtre National mais se sont opposés à ce que l'on crée deux groupes distincts anglais et français.

Tous deux ont favorisé l'organisation de festivals mais ils ont exigé que les troupes devant participer à ces festivals soient des troupes reconnues et non pas seulement des groupements formés pour la durée du festival. M. Gélinas a aussi noté le manque d'auteurs dramatiques au Canada. Il a demandé à la Commission d'encourager financièrement et moralement ceux qui se lancent dans cette carrière.

Le R. P. Legault a reconstitué l'histoire des Compagnons en signalant que sa troupe était obligée de s'imposer des exigences rigoureuses pour ne s'en tenir qu'au théâtre dramatique, car, dit-il, "le seul théâtre que nous souhaitons voir acclimater au Canada, c'est le théâtre poétique".

"Le théâtre bourgeois" réaliste peut bien révéler une géniale habileté de dramaturge; il n'en demeure pas moins un sous-produit de l'art dramatique, incapable de durer, incapable surtout de créer dans l'auditoire, cette incantation qui est le fruit direct de la poésie", dit-il.

En douze ans, les Compagnons ont porté à la scène plus de 75 spectacles différents. En douze ans, ils ont compté officiellement plus de 1,000 représentations devant plus de 900,000 spectateurs.

Depuis deux ans, les Compagnons ont adjoint à l'équipe dramatique une école d'art dramatique dont l'enseignement mi-théorique, mi-pratique, se complète par une participation active des élèves à des spectacles officiels ou complémentaires, indispensables de toute étude faite en laboratoire.

L'influence des Compagnons, est prépondérante. Non seulement ils ont contribué à familiariser le public des grands centres, mais encore ont-ils contribué à nettoyer le climat culturel de plusieurs coins de province, tels que le bas du fleuve Saint-Laurent, la région du Saguenay, etc.

Les Compagnons ont contribué à la naissance d'une génération de jeunes comédiens conduits par une haute idée de leur art et soucieux de mettre à la base même de leur action professionnelle un souci de culture générale.

La peinture

Deux groupements picturaux différents soumettaient ce matin des mémoires à la commission royale d'enquête sur le progrès des arts, des lettres et des sciences au Canada. Le premier venait d'une société dénommée "Group of Painters et de l'Association of Painters et se disant l'héritière morale du célèbre Groupe des Sept. L'autre, en notre langue, présentait les vues d'un "groupe de peintres canadiens" et portait les signatures de MM. Alfred Pelland, Robert La Palme, Jacques de Foyanourt, Albert Dumoulin et Gordon Webber.

Ce mémoire affirme qu'il convient d'aider matériellement comme moralement les tenants de la nouveauté en art tout autant qu'on l'a déjà fait pour ceux de l'académisme. Comme plusieurs autres mémoires soumis ici et là au Canada à la même commission, celui-ci recommande la tenue d'expositions pouvant faire valoir les notions de l'étranger et au pays même, l'octroi de bourses d'étude aux artistes débutants une utilisation plus grande par l'Office national du film des services d'artistes véritables et non de simples "fabricants de pancartes". Il faudrait encore à nos artistes un foyer vivant de tous les arts, englobant musique, littérature, théâtre, cinéma, artisanat, etc. Enfin, il serait bon d'étendre les dons de bourses aux artistes étrangers pour que, venant travailler ici, ils deviennent plus tard nos ambassadeurs bénévoles chez eux.

Le Canadian Group of Painters a plutôt fait porter ses recommandations, lui, sur les sujets de la Galerie Nationale d'Ottawa et d'un conseil national des arts, sans toutefois oublier la société Radio-Canada et l'Office du film. Il demande que la Galerie et Conseil soient placés sous la juridiction du Secrétaire d'Etat et qu'on inclue dans leur direction des praticiens professionnels de l'art. La Galerie nationale devrait s'affilier d'autres dans les petits centres pour faciliter la circulation de ses collections et de ses conférenciers. Il faudrait aussi augmenter son personnel d'experts dans l'emballage, l'expédition et la présentation des œuvres d'art.

Quant au conseil, il pourrait être formé des présidents de la Galerie Nationale, de l'Office du film et de la Société Radio-Canada, en plus de représentants des trois associations incorporées d'artistes canadiens et de praticiens de l'art, le choix des membres s'en faisant de préférence selon les régions du pays et le terme d'office ne devant dépasser trois ans. Le groupe suggère lui aussi des expositions des œuvres de l'étranger et des étrangers chez nous et des octrois de bourses, en même temps

Conclusions

Une expérience de douze ans, amène le Père Legault à conclure ainsi: "La situation du théâtre au Canada est encore fort aléatoire. Ou bien c'est la qualité du répertoire et sa présentation qui sont sacrifiées, ou bien c'est le comédien qui ne peut normalement se consacrer exclusivement au théâtre et y faire une vie sortable".

Suggestions

Le Père Legault termine en faisant les suggestions suivantes:

a) Non pas la construction de salles dispersées. Provisoirement, les salles paroissiales, les salles académiques des maisons d'éducation, etc. offrent des "terrains d'action" à peu près acceptables.

b) Tout au plus pourrait-on suggérer l'établissement d'un organisme d'Etat qui verrait:

1o à suggérer les améliorations nécessaires à effectuer pour rendre ces scènes mieux adaptées;

2o à orienter certains octrois officiels qui permettraient d'effectuer les travaux nécessaires;

c) Des octrois officiels, dont le chiffre reste à établir, pourraient être accordés à certaines compagnies dramatiques, reconnues dignes d'un tel appui qui leur permettraient de fonctionner harmonieusement et de traiter d'équitable façon leurs comédiens.

d) Ces compagnies pourraient jouer régulièrement dans les grands centres et effectuer des tournées éducatives en province.

e) Si nous prenons le cas des Compagnons, il est certain qu'un octroi annuel de l'ordre de \$10,000 permettrait une action plus intensive et surtout plus humaine, eu égard aux exigences normales d'un comédien;

f) De tels octrois devraient être votés à la suite de suggestions venues d'un comité sérieux et indépendant qui jugerait la densité artistique et administrative de telle ou telle compagnie, et ferait rapport au ministre des Finances;

g) Le tragique de la situation actuelle, c'est que la précarité de la vocation théâtrale décourage souvent les vraies candidatures. Le théâtre reste souvent le fait d'aventuriers ou de héros, ceux-ci condamnés par avance à une existence sacrifiée;

h) Le problème théâtral au Canada, demeure donc un problème humain. Le talent ne manque pas; des dramaturges commencent à surgir. Il reste à assurer aux comédiens qui entendent se faire une carrière sérieuse la garantie qu'ils pourront servir leur art et s'assurer en même temps un salaire familial.

ARCADE
FRANCE-FILM présente le
PARIS THEATRE GUILD
dans
Trois... Six... Neuf
3 actes de MICHEL DURAN
MATINEE: mardi, jeudi et dimanche
PRIX: 50, 60 et 1.00
Soirée: PRIX: 1.10 et .68 taxes incl.

AU PLATEAU Jacques Hébert
Ce soir
24 nov. à 8 h. 30
RACONTERA LES PLUS SAUVAGEUX EPISODES DE SON VOYAGE A L'AFRIQUE.
Billets chez Archambault, au Plateau à partir de 5 h. AM. 7078



Serge Jaroff, le dynamique directeur du célèbre chœur russe, les Cosaques du Don, qui se fera entendre pour un seul soir à Montréal, samedi soir, le 26 novembre, à l'auditorium du Plateau.

Variétés Lyriques
MONUMENT NATIONAL
CE SOIR
RIGOLETTO
opéra en 4 actes de Verdi
AVOC
UGO UGARO
Rideau: 8.24 P.M.
Bureau fermé de 6 à 7.15 P.M.
Aussi les 26-27-28-30 novembre
1-3-4 décembre
Plateau 9161

CINEMA PARIS
Gème SEMAINE
MORGAN VIDAL
Fabiola
UN FILM DE QUEBEC PRODUCTIONS
DISTRIBUTION PAR FRANCE-FILM

SAINT-DENIS
2ème SEMAINE
OVILA LEGARE PAUL GUEVREMENT
DENIS DROUIN LISE ROY
CAMILLE DUCHARME
Un autre film canadien fait sensation!
La Cure de Village
Scenario de ROBERT CHOQUETTE
UN FILM DE QUEBEC PRODUCTIONS
DISTRIBUTION PAR FRANCE-FILM
PRIX POPULAIRES
Matinée: 50c — Soirée: 75c
(taxe incluse)

2ème SEMAINE
Chevalier
JEANETTE MARIE FRANCAIS DANS SON MEILLEUR ROL!
La Veuve Joyeuse
Billets: \$1.00, \$1.50, \$2.00, \$2.50
taxe. incl. En vente chez Edm. Archambault et C. W. Lindsay.
"meilleur que jamais" New York Times
Sur la scène CE SOIR
l'émission radiophonique
VARIETES 57
CHAMPLAIN
160 ST-CATHERINE E. . . FA. 606

INGRID BERGMAN
JOSEPH COTTEN
MICHAEL WILDING
ALFRED HITCHCOCK'S
CAPRICORN
A L'AFFICHE

That MIDNIGHT KISS
KATHRYN GRAYSON
JOSE TURRI
ETHEL BARRIBORE
MARIO LANZA
Palace

ALAN LADD
and
DONNA REED
in
"Chicago Deadline"
2ème SEM. **Capitol**

"DETECTIVE"
VAN JOHNSON
GLORIA DE HAVEN
ARLENE DAHL
TOM DRAKE
in
"SCENE OF THE CRIME"
PRINCESS A L'AFFICHE

DEUXIEME SEMAINE
LOUIS DE ROCHMONT
"LOST BOUNDARIES"
BEATRICE PEARSON
MEL FERRER
Imperial **THE GREEN PROMISE**

2 in 1 **TARZAN SHOW!**
TARZAN TRIUMPHS
TARZAN'S DESERT MYSTERY
FREE PARKING
Orpheum

DOROTHY LAMOUR
dans
"MABOK ELEPHANT DU DIABLE"
en Technicolor!
Richard Denning - Jack Haley - Patricia Morison
A L'AFFICHE
ELECTRA

Magnifique travail accompli par le Bureau des oeuvres sociales scolaires

Voici le seizième rapport annuel pour l'exercice 1948-1949 du Bureau des oeuvres sociales scolaires catholiques, fondé en 1934. Ce bureau est un organisme de service social, constitué en corporation en 1944, en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies de Québec.

En vertu de sa charte provinciale, le Bureau des oeuvres sociales scolaires catholiques exerce son action bienfaisante, exclusivement en faveur des enfants qui fréquentent les écoles sous la juridiction de la Commission scolaire catholique de Montréal.

Les activités du Bureau des oeuvres sociales scolaires catholiques se partagent en deux catégories distinctes: le service de l'hygiène alimentaire et le service social scolaire.

HYGIENE ALIMENTAIRE

Le service de la distribution du lait a été organisé dans 215 écoles durant une période de 159 jours scolaires sur 183 jours de scolarité officielle. Dans trois écoles, il a été impossible de faire la distribution du lait pour cause de réparations aux bâtiments, etc. Quatre écoles ont cessé la distribution du lait le 10 janvier 1949, à la suite de la suppression du lait chocolaté.

Les statistiques suivantes donnent une idée d'ensemble sur la distribution du lait dans 212 écoles où ce service a fonctionné du 20 septembre 1948 au 3 juin 1949:

Total de la consommation du lait durant cette période: 2,086,301 demiaris; Lait payé par les élèves: 99,373 demiaris; Lait distribué gratuitement aux écoliers nécessiteux: 1,091,928 demiaris; Dépenses pour le lait gratuit aux enfants pauvres: \$54,610.90; Nombre d'élèves indigents autorisés à la gratuité: 8,428; Moyenne des bénéficiaires durant cette période: 6,868.

Cette différence de 1,555 enfants s'explique par les absences plus fréquentes chez les pauvres. La distribution du lait à ce groupe d'écoliers pauvres et débilés a été rendue possible grâce à la générosité des souscripteurs qui en l'occurrence sont: La Fédération des oeuvres de charité c.-f., la Commission des écoles catholiques de Montréal, le Canadian Progress Club, la Fédération of Catholic Charities et la Cité de Montréal.

Un don spécial du Canadian Progress Club nous a permis de distribuer 126,652 capsules d'huile de foie de morue à 1,300 élèves souffrant de dénutrition.

Afin de vérifier si le choix des écoliers nécessiteux est adéquat, une enquête a été faite dans 653 familles d'enfants recommandés pour la gratuité du lait, par la direction de 15 écoles situées dans des quartiers différents. D'après les renseignements obtenus des parents, 14 élèves pouvaient assumer le coût de leur demiar de lait. Ces derniers ont été remplacés par des enfants pauvres et débilés. En plus de ces investigations, 110 visites d'inspection ont été faites dans les écoles relativement au service de la distribution du lait.

LE SERVICE SOCIAL SCOLAIRE

Pour démontrer le rôle de notre Service social auprès des écoliers, nous faisons nos opinions exprimées par un sociologue d'expérience qui dit que si l'on envisage l'éducation comme un tout, un travail d'équipe s'affirme nécessaire entre l'école et les organismes sociaux, car ce sont des parties interdépendantes du grand oeuvre de la formation des jeunes.

Le personnel du Service social scolaire comprend quatre infirmières auxiliaires-sociales et cinq stagiaires universitaires. Toutes ont fait preuve de dévouement et de charité dans leur tâche. Leurs activités se résument de la façon suivante: Travail d'éducation et de réhabilitation dans les familles et auprès des enfants. — Visites aux directeurs et aux directrices des écoles relativement aux problèmes des élèves réfrétés. — Démarches auprès des agences sociales et des associations de bienfaisance, pour obtenir de l'assistance en faveur des enfants recommandés. — Etude des dossiers, plan d'action pour solutionner les problèmes et améliorer les conditions des enfants et leur milieu familial. — Entrevues accordées, visites de contact

Carnet mondain

DISCIPLES DE PERICLES

La danse annuelle des Disciples de Pericles de l'Université de Montréal aura lieu au Cercle universitaire, samedi, le 26 novembre, à 9 h. 30. Les membres du comité de la vente des billets sont: Mlle Rolande Coderre, présidente; Madeleine Saint-Jacques, Françoise Montpas, Marie-José Wallot, Lucille Derome, Gisèle Séguin, Yvette Berthiaume, Lise Camu, Juliette Vernier, Françoise Audet, Alice Picard et Suzanne Maher. Cette danse est sous la direction de M. Yvonnick Bolduc, trésorier de l'Association des étudiants en sciences sociales.

EDITIONS VARIETES

Le président, M. Paul Péleadeau, ainsi que les membres de la Société des éditeurs canadiens du livre français, ont lancé des invitations à une réception qui aura lieu à l'hôtel Ritz-Carlton, samedi, le 26 novembre, pour l'inauguration de la Semaine du livre. Cette réception et la semaine sont sous le patronage du premier ministre de la province, M. Duplessis; de l'ambassadeur de France au Canada, M. Hubert Guérin; du maire de Montréal, M. Houde; du très hon. Vincent Massey, président de la Commission royale d'enquête sur le progrès au Canada des arts, des lettres et des sciences; du secrétaire provincial, M. Côté; du ministre du commerce et de l'industrie, M. Beaulieu.

ASSOCIATION BELGIQUE-CANADA

Une réception sera donnée par l'Association Belgique-Canada, jeudi prochain, le 24 novembre, à 5 h. 30 de l'après-midi, en l'honneur de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal.

L'ambassadeur de Belgique et la vicomtesse du Parc seront présents ainsi que le vice-recteur de l'Université de Montréal, les membres de la Commission d'administration de l'université, les doyens des facultés, les directeurs des écoles affiliées, l'aumônier des étudiants, les présidents des sociétés étudiantes, les membres de l'Association Belgique-Canada et d'autres personnalités.

Les invités seront accueillis par le Dr et Mme Eudore Dubeau.

PENSIONNAT DE LACHINE

Le conseil de l'amical du pensionnat de Lachine prie toutes les anciennes élèves de bien vouloir faire parvenir leur nom et le nom de leur mari, si y a lieu, ainsi que leur adresse, à Soeur Marie-Paul-Etienne, supérieure du pensionnat de Lachine, en vue des fêtes prochaines du centenaire de la communauté des Soeurs de Sainte-Anne.

SCIENCES MENAGERES

LES TECHNICIENNES AURONT SAMEDI UNE JOURNEE D'ETUDE

L'Association des Techniciennes Laïques en Sciences Ménagères tiendra sa journée d'étude à Montréal, samedi, le 26 novembre 1949.

La séance du matin aura lieu à 9 h. précises, à l'École ménagère provinciale, 3420, rue Berri, angle Sherbrooke.

Conférencières: Rév. Mère Ste-Thérèse de la Foi, C.N.D., M.-S.-S., et professeur à l'École de sciences domestiques de l'Université Laval. Sujet d'étude: "L'anémie, à la lumière des récentes découvertes".

La séance de l'après-midi aura lieu à 3 h. précises, à l'École ménagère régionale des Rév. SS. Grises, 1185, rue St-Matthieu, près Guy et sera sous la présidence d'honneur conjointe de M. Guy Vanier, C.P., président du conseil d'administration des Ecoles ménagères provinciales et de M. Eug. Doucet, président de la commission scolaire de Montréal.

Conférencières: Mlle J. Milreault, Estelle LeBlanc, Y. Cloutier, H. Plouffe et R.-A. Déchéne.

Sujet d'étude: "Etudes et Vacances en Europe".

Partie musicale par l'École de Musique d'Outremont.

Les membres de l'Association, les graduées en Sciences Ménagères et leurs amis sont cordialement invités.



LE CONFORT A LA MAISON — La robe d'intérieur, symbole de l'équilibre chez soi, doit être de bonne coupe et attrayante. Celle-ci, de tanielle bleu-marine est relevée d'un liseré blanc autour du large col et marquant le revers de la manche.

Pour servir votre santé

Enlevons l'épingle

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien Plouffe

Le mal de tête qu'on appelle du mot savant *céphalalgie* n'est pas une maladie, mais le symptôme d'une infinité de maladies. S'il n'est pas fréquent et s'il cède rapidement à l'ingestion d'un remède contre la douleur, passe encore, on n'a pas besoin de se mettre martel en tête; s'il est fréquent, il vaut mieux consulter un médecin qui, après l'interrogatoire et l'examen d'usage, trouvera la cause de la maladie qui se manifeste par un malaise plus ou moins sérieux, plus ou moins grave, plus ou moins insupportable.

Comme une multitude de nos contemporains souffrent de maux d'estomac, il advient que, chez eux, les maux de tête sont fréquents. Il suffit alors de suivre les règles de l'hygiène alimentaire et il est préférable de consulter son médecin.

Si vous souffrez de maux de tête, le régime prescrit, en supprimant la cause du mal de tête, on supprime cette douleur.

Le grand malheur, c'est que trop souvent on court chez le

LES JOUETS FAVORIS DES PETITS ENFANTS

Les jouets que votre enfant recevra, ce Noël prochain, seront peut-être la cause de son succès dans vingt ans. En d'autres termes, les jouets ont une influence considérable sur le développement de sa personnalité.

Nos gens attachent peu d'importance aux jeux d'un enfant, mais autre est l'opinion des éducateurs éminents. Ils jugent qu'un enfant qui s'amuse, travaille ferme à sa croissance physique, sociale, émotive et artistique. Vous pouvez concourir à cette éducation en fournissant les jouets propres à chaque étape de développement.

Les jouets mal choisis peuvent être la cause de frustrations et échecs et amener des conséquences graves dans la vie adulte. Tout aussi importants sont les jouets d'un enfant au développement de sa personnalité que la nourriture l'est à son corps.

Voici, par exemple, l'opinion du Dr George R. Bach, directeur du "Modern Mothers' Psychological Services" à Beverly Hills, Californie:

"Sans une seule exception, chaque cas de névrose, aujourd'hui, remonte à un événement survenu au cours de l'enfance du patient. Quelque chose d'aussi futile qu'un jouet, peut avoir le même effet chez votre enfant qu'une bombe à retardement qui ne ferait explosion que dans vingt ou trente ans... Un jouet dont un enfant est entièrement satisfait, l'aide à acquiescer une émotivité forte et saine. Un jouet qui le contrarie ou le déçoit, le rend pointé sur le germe d'une vie adulte qui ne sera qu'insuccès."

Afin d'aider les parents à bien choisir les jouets, le Conseil Canadien du Bien-être Social a consacré une très minutieuse étude aux habitudes de jeu de chaque stade de la période de croissance des enfants. L'important, dit-on, est de bien connaître votre enfant et ses aptitudes au jeu, puis de lui donner les jouets qui lui conviennent.

La série de cinq articles rédigés par M. E. R. McEwen de la Division des Loisirs du Conseil Canadien du Bien-être Social, et dont la première tranche paraîtra demain dans ce journal, présentera des conseils pratiques pour le choix des jouets de l'enfant d'âge préscolaire soit pour Noël ou pour d'autres occasions.

Ces articles apprendront aux parents à regarder un jouet avec les yeux d'un enfant; ils démontreront comment plusieurs des jouets d'excellente qualité peuvent être fabriqués à bon marché chez soi. Ces jouets donneront plus de satisfaction que l'achat d'un tas de petites inventions insignifiantes et de peu de durée.

A NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Le Conseil de l'amical invite toutes les anciennes à leur réunion annuelle qui aura lieu le samedi, 26 novembre prochain, à 2 h. 30 p.m., en la salle de l'école Notre-Dame du Rosaire, 7649, rue Boyer. Prière de considérer cette invitation comme personnelle.

VIANDES BRAISEES, VIANDES POELES



Il y a des coupes dans la viande qui sont moins coûteuses mais qui, bien apprêtées, sont également savoureuses.

La viande diffère de qualité et de prix selon sa nature et la partie de l'animal employée; mais comme valeur nutritive, toute la partie musculaire du même animal est la même. Entendez que nous trouvons plus savoureux et tendre un rôti, un bifteck dans l'ailoyau, le filet, le faux filet, l'entrecôte. Ces coupes sont aussi plus simples à apprêter. Mais si nous mettons en regard le prix, la valeur alimentaire, nous nous résignons facilement à préparer des coupes moins coûteuses, sachant qu'il est des façons de les cuire et de les servir qui les rendront fort délicieuses.

En braisant ou en poêlant une viande on saisit vivement la surface à vive chaleur pour la colorer et l'imperméabiliser; puis ensuite on continue la cuisson longuement à feu plus doux, avec liquide, avec ou sans corps gras, avec ou sans addition de légumes. Ces viandes plus profondément cuites à feu lent deviennent des plus tendres. Des assaisonnements divers rehaussent et varient leur goût.

ROTIS DE BOEUF AU POT

(Paleron, ronde, croupe, épaule, côtes basses) 3 à 5 livres de bœuf
Farine
Sel et poivre
Graisée
1/2 à 1 tasse d'eau bouillante
Saupoudrer la viande avec de la farine assaisonnée. Bien faire roussir de tous côtés dans un pot

Faire revenir le céleri et l'oignon dans deux cuillerées à table de gras pendant quelques minutes. Ajouter la chapelure et assaisonner. Battre la viande pour l'attendrir. Recouvrir de la préparation ci-dessus et rouler ensuite comme pour un gâteau roulé; attacher en plusieurs endroits avec une corde. Mettre dans une poêle les 2 cuillerées à thé de gras qui restent et faire brunir la viande des deux côtés. Glisser un râtelier sous la viande, ajouter l'eau et recouvrir la poêle. Cuire dans un four modéré, 325° F. à 350° F., pendant 1 1/2 heure à 2 heures. Utiliser le jus de la viande pour faire une bonne sauce brune. Quantité: 5 à 6 portions.

PARTIE DE CARTES

DEMAIN SOIR, 25 novembre, à 8.30 p.m., à l'HOTEL-DIEU, Avenue des Pins ouest, aura lieu une partie de cartes organisée au bénéfice de l'Association des Gardes-Malades graduées de cette institution.

Bienvenue à tous. Billets à l'entrée.

Fauilleton du "Devoir"

Georges KÔZIAK

JANISSAIRE SLOVENE par Joseph Jurcic Traduit du slovène par l'abbé Ferdinand Kolednik

11 (Suite)

Voilà ce qu'en hâte avait imaginé le fameux petit oncle.

— Ecoute, mon ami, à moi tu peux sans crainte confier absolument tout, puisque, moi aussi, je hais mon frère, dit Pierre au tzigane. Et celui qui se venge de lui me fera plaisir, à moi.

Kaillieur, le tzigane le regarda. Il devait bien se dire tout de même: "En voilà un frère! Vraiment, ce ne serait pas un grand malheur si mon couteau lui avait coupé la gorge ou si la corde étranglait son gros cou et le balança à dessus du sol!"

— Voici donc comment tu pourrais facilement te venger de mon frère, qui a tué ton fils, continua Pierre. Voici comment tu pourrais le frapper bien mieux que si tu lui enfonçais ton couteau dans le coeur ou si tu lui mettais la corde au cou. Seulement, jure-moi que jamais tu ne prononceras mon nom, que jamais plus tu ne reviendras dans ces contrées. Comme paiement, j'ajouterai cent pièces d'or aux cent autres.

— En quels termes faut-il que je te jure? demanda le tzigane.

Et tout homme intelligent aurait facilement remarqué qu'il lui était bien égal de prêter tel ou tel serment.

Pierre lui dicta le serment. Et le tzigane répéta tout après lui: "Que ma langue se détache si je ne garde le silence; que mon couteau se tourne contre ma poitrine..." etc.

— Ecoute, dit Pierre à voix basse au tzigane. Mon frère, Marc Kôziak, qui t'a enlevé ton fils en le frappant à mort, a aussi un fils, qu'il aime bien plus que toi tu n'aimes le tien.

— Ha! ha! Et tu voudrais bien te débarrasser de lui? fit Samol en éclatant de rire. Tu as un coeur de femme, tu n'oses pas te débarrasser de lui. Cela, je le ferai bien volontiers pour toi, surtout si tu me paies. Montre-moi seulement où il dort et demain il ne s'éveillera plus.

— Non, chuchota Pierre, je ne veux pas cela. Tu dois agir de manière à faire croire que je suis contre toi et que je ne suis pour rien dans cette affaire.

— Je savais bien que tu étais de la nature des lievrés, répondit le tzigane, tu ne prends rien sur toi; tu voudrais mettre ton fardeau sur d'autres épaules. Eh!

LA MODE DU JOUR

9242

Cette robe, d'allure classique, est amincissante. Les boutons et les garnitures contrastantes sont très en vogue cette saison-ci.

Ce No 9242 est offert pour les âges 12, 14, 16, 18 et 20 ans; ainsi que pour la taille 40. Le 16 ans requiert 2 1/2 de tissu de 54 pouces de largeur et 3/4 de verge de tissu contrastant.

Ce patron est en vente au prix de \$30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.



CADEAUX ?... Choix considérables Prix raisonnables

LA MAISON DU CHOCOLAT 930 STE. CATHERINE E.

Où a-t-il puisé toute cette vigueur ? Dans notre lait JERSEY

FR. 1163

Laiterie ST-ALEXANDRE LIMITEE

LAIT - BREUVAGE AU CHOCOLAT - CREME

Préparez à la maison MOINS DE 14¢ LA PORTION



Couronne de SAUMON à l'indienne

Faire bouillir une tasse et demie de riz. Le mouler dans un plat beurré, et conserver chaud dans le fourneau.

Préparer une tasse de sauce blanche moyenne. Ajouter une c. à et ajouter à la sauce.

Démouler le riz sur un plateau.

Verser la sauce au saumon au centre et garnir de persil.

Servir avec des haricots au beurre.

Peut servir six.

Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

SAUMON en boîte

ASSOCIATED SALMON CANNERS OF BRITISH COLUMBIA

RADIO

Jeudi, 24 novembre
SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Yan l'Intrepide.
CBM-Variétés.
CKAC-Sole et lui.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Star Club.
CFLP-Revue des nouv...
CKVL-Chansonnettes.

6.15 P.M.
CKAC-Dites-moi.
CBF-Radio-journal.
CJAD-Balloon.
CJAD-Balloon.

6.30 P.M.
CBF-Revue de l'act.
CBM-Nations Unies.
CKAC forum sports.
CKVL-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CFLP-Chansonnettes.

6.45 P.M.
CBF-En dinant.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Instrumentally...

7.00 P.M.
CKAC-Les élections...
CBF-Un homme.
CBM-Bernie Braden.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CFLP-Beulah.
CFLP-Autour de la tab.

7.15 P.M.
CKAC-Le moulin des...
CBF-Métropole.
CBM-Troubadour.
CJAD-Dore award show.
CFCF-Jack Smith.
CFLP-Heure familiale.

7.30 P.M.
CBF-Le curé de village.
CBM-Courrier.
CKAC-La rue des pig...
CJAD-Show Time Par...
CFCF-Club 10.
CFLP-Bianc et noir.

7.45 P.M.
CBF-Chansons.
CBM-Chansons Forum.
CKAC-Faubourg à Miss.
CJAD-Sports.
CFCF-Plaque Mine Music.
CFLP-Vedettes canad...
8.00 P.M.
CBF-Les talents de chez
CKAC-M. du Dr Lam...
CKVL-Vie du soleil.
CJAD-Life with Lutz.
CFCF-Rondie.
CFLP-Heure grecque.
8.30 P.M.
CBF-Les Journalistes.
CBM-Musique.
CKAC-Denis Drouin.
CKVL-Variétés "30".
CJAD-Montreal Little...
CFCF-John Steele Ad...
CFLP-Les talents du...

9.00 P.M.
CBF-Radio-château.
CBM-John and Judy.
CKAC-Chansons chanc...
CKVL-La galette.
CJAD-Crime corresp.
CFCF-Ozzie et Harriet.
CFLP-Pièce Figale.

9.30 P.M.
CBM-Wayne and...
CJAD-T.B.A.
CKAC-Moment musical.
CKVL-Prix Dow.
CFCF-Alison Grant Judy.
CFLP-Swing Symphonie.

9.45 P.M.
CJAD-Reflections.
10.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
10.00 P.M.
CKAC-Suspense.

10.15 P.M.
CFCF-Brighter Day.
CBF-Mamie d'amour.
CBM-Kindergarten.
CKAC-Canzone.
CFLP-Les Fernand...
CKVL-Pm Catelli.

10.30 A.M.
CFCF-Kate Atken.
CBF-Madame est servie.
CBM-Alison Grant.
CKVL-Chans. populaires.
CFLP-CHL 1-4-1-0.

10.45 A.M.
CFCF-Jane Oxlidy.
CBF-Qu'est-ce qui ne...
CBM-Commentaires.
11.00 A.M.
CBF-Francoise Louvain.
CBM-Road of Life.
CKAC-Actualité.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CFLP-Remember the...
CFLP-Butter de la santé.

11.15 A.M.
CBF-Métairie Rancourt.
CBM-Grande Soeur.
CJAD-Katie Aikou.
CKAC-Panik.
CFCF-Modern Rom...

11.30 A.M.
CBF-Joyeux troubadour.
CBM-What's your beef.
CKAC-Le club du dis...
CJAD-Record Shop.

11.45 A.M.
CBF-Métairie Rancourt.
CBM-Lourds Limites.
CFCF-Musique pour...

MIDI
CBF-Jeunesse dorée.
CBM-Nouvelles de BBC.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Today's the Day.
CFLP-L'heure féminine.

12.15 P.M.
CBF-Rue Principale.
CKAC-Fante Lucie.
CKVL-Bon appétit.
CJAD-Quiz.

12.30 P.M.
CBF-Réveil rural.
CBM-Musique.
CKAC-Le club du disque.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.

12.45 P.M.
CJAD-Anne Richard.
CKAC-En parc. les mag

1.00 P.M.
CBF-Quelles nouvelles?
CBM-Radio-journal.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CFLP-Radio-journal.

1.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Happy Gang.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Pops Concert.
CKAC-Bien Amis.
CFLP-Heure féminine.

1.30 P.M.
CBF-Tante Lucie.
CKAC-Culture de mus...

1.45 P.M.
CBF-A l'enseigne des...
CBM-Rita Martin.

2.00 P.M.
CBF-Grande Soeur.
CJAD-Nouvelles.
CBM-Brave Voyage.
CKAC-Actualité.
CKVL-His ou parade.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Breakfast in...
CFLP-L'heure fem...

2.15 P.M.
CBF-Mamie d'amour.
CBM-Commentaires.
CKAC-Amour.
CJAD-Music Please.

2.30 P.M.
CFCF-Strollin' Form.
CBF-L'orient voyage.
CBM-Musically Youn...
CKAC-Un peu de tout.
CJAD-Hollywood with...
CFLP-Your soul...

2.45 P.M.
CBF-Lettre à une Can...
CFCF-Nancy Craig.
CJAD-Gospel Singer.
CKAC-Révisions mus...

3.00 P.M.
CFCF-Matinée Méloides.
CBF-Chets-d'oeuvre.
CBM-Actualité de...
CKAC-Actualité.
CKVL-Yours for the...
CJAD-Nouvelles.

3.15 P.M.
CBM-Ma Perkins.
CKAC-Rendez-vous...
CJAD-Gerry Moore...

3.30 P.M.
CBM-Pepper Young's...
CKVL-Yours for the...
CFCF-Musical Accents.
CFLP-Fantasia Swing

3.45 P.M.
CBM-Right to Happiness

4.00 P.M.
CBF-Notre pensée aux...
CBM-Jack Berch.
CKAC-Actualité.
CKVL-Nos artistes can...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Aunt Mary.
CFLP-Fantasia Swing

4.15 P.M.
CBF-Retraite des mal...
CFCF-Guiding Light.
CKVL-Lucile Troy.
CBM-Chansons.
CKAC-Événements.
CJAD-Club 800

4.30 P.M.
CBF-Radio-Collège.
CBM-Studio.
CFCF-Young Dr Malone
CFLP-Chansonnettes.
CKAC-Thé dansant
CKVL-Chansonnettes

4.45 P.M.
CBM-Musique.
CFCF-Waltz.

5.00 P.M.
CFCF-Bunk House
CKVL-Chansonnettes
CBM-Variétés
CKAC-Actualité
CJAD-Nouvelles
CFLP-Chansonnettes.

5.15 P.M.
CBM-Père Noël.
CKAC-Chanson.
CJAD-Balloon.

5.30 P.M.
CFCF-Père Noël.
CBM-Couture.
CKAC-Nou. d'Hollywood
CFLP-Chansonnettes

5.45 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CKAC-Club de la Police
CBM-Don Messer
CFCF-Oncle Troy-X

Au Sénat

On discute très longuement de l'heure avancée

Ottawa, 24 (D.N.C.) — Le Sénat a approuvé une résolution par laquelle il exprime le vœu que l'heure d'été soit mise en vigueur d'une façon uniforme par tout le Canada, et commence et se termine partout à la même date. C'est l'hon. W. D. Euler, libéral de Kitchener, qui a saisi le Sénat de cette proposition et il a fait approuver sans scrutin après une dizaine de discours exprimant toutes les nuances de l'opinion sur la question.

La résolution du sénateur Euler réclame que, "sur l'avis du Sénat, la pratique de l'heure avancée soit uniforme en ce qui concerne l'heure et la date de son application, et que les chemins de fer du Canada se conforment à la pratique générale ainsi établie."

A l'appui de sa proposition, le sénateur ontarien constate que l'heure d'été est maintenant une chose acceptée et pratiquée de plus en plus longtemps par qu'on en considère l'institution comme permanente.

Il voudrait par conséquent qu'on mette fin à la confusion du fait que certaines villes reviennent à l'heure solaire à des dates différentes, échelonnées sur une période allant jusqu'à deux mois. Certains endroits sont revenus à l'heure solaire depuis la fin de septembre, d'autres depuis la fin d'octobre, tandis que d'autres vivent encore sous le régime de l'heure avancée durant tout le mois de novembre.

Il soutient que, pour mettre fin aux inconvénients qui découlent de cette confusion, une autorité centrale devrait fixer pour tout le pays le jour et l'heure où l'heure d'été doit commencer et prendre fin. Cette autorité centrale est, à son avis, le gouvernement fédéral, et une mesure législative devrait être passée pour lui donner le pouvoir de réglementer ces changements d'heure. Il soutient que le parlement fédéral possède la juridiction voulue pour légiférer en ce sens.

L'hon. Thomas Vien, libéral de Montréal, donne tout entier son appui à la résolution en constatant les inconvénients qu'engendre la confusion actuelle. Son idée n'est pas faite sur la question de la juridiction du parlement fédéral à légiférer sur ce point, mais il estime que l'heure d'été est maintenant une chose bien établie et qu'elle est avantageuse pour la majorité.

De son côté, l'hon. Byron Horner, progressiste-conservateur de la Saskatchewan, n'est pas seulement opposé à la motion du sénateur Euler, mais opposé au principe de l'avance de l'heure. Il estime que cette pratique fait perdre un temps précieux aux cultivateurs de l'Ouest. Si les citoyens veulent bénéficier davantage de la lumière du jour l'été, dit-il, rien ne les empêche de commencer leur travail une heure plus tôt et de le terminer une heure plus tôt l'été, sans pour cela déranger les horloges.

Pour l'hon. Norman Lambert, libéral d'Ottawa, la question se ramène à une controverse entre les villes et les campagnes. Il ne croit pas que cela soit possible d'établir un régime d'uniformité qui serait applicable à tous et avantageux pour tous.

L'hon. A.L. Beaubien, libéral du Manitoba, dit que toute loi votée dans le sens que demande la résolution serait inefficace parce que les populations rurales ne l'accepteraient pas et ne s'y conformeraient pas.

Le débat sur le rapport McGregor n'est pas près de se terminer

Ottawa, 24 (C.P.) — Depuis deux semaines le gouvernement est en butte aux attaques de l'opposition sur ce fameux rapport qui dénonçait un groupe de minorités pour avoir voulu créer une combine pour fixer les prix.

L'opposition s'en prend au gouvernement, parce que celui-ci n'a pas rendu public, dans les quinze jours après l'avis reçu, le rapport du chef enquêteur sur les combines industrielles. La loi oblige que les rapports d'enquête soient rendus publics dans ce délai.

Hier, le ministre de la justice, M. Garson, a tenté pendant deux heures et demie de justifier l'attitude du gouvernement. Il a insisté sur les points suivants:

1.—La fixation des prix par les minorités durant la guerre, est le résultat de la politique et des règlements de la Commission des prix; 2.—Le ministre du commerce Howe, a estimé injuste de condamner les meuniers pour des actes résultant de la politique du gouvernement; 3.—M. Howe aurait attaqué le rapport s'il avait été publié avec l'appui apparent du gouvernement; 4.—Il avait été décidé de retarder la publication du rapport jusqu'à ce que l'on vérifie les prétentions de M. Horie; 5.—Le gouvernement a trouvé ces prétentions bien fondées et a estimé injuste de poursuivre les meuniers en s'appuyant sur ce rapport; 6.—Techniquement, M. Garson n'a reçu le rapport dans sa forme définitive, qu'après le 22 octobre, de telle sorte que lorsque le rapport fut publié le 7 novembre, le gouvernement était encore dans les limites prescrites par la loi.

Ces explications n'ont pas été

Elargissement de la rue Sherbrooke

Hier, la Commission métropolitaine a autorisé la ville de Westmount à emprunter la somme de \$573,500 qui sera affectée à divers travaux d'améliorations locales.

Une bonne partie de ce montant servira à l'élargissement et à la réfection de la rue Sherbrooke, entre les avenues Atwater et Clarke.

L'amendement de M. Drew au bill présenté par le gouvernement sur les combines industrielles, a été défilé par un vote de 149 à 53. M. Drew voulait qu'au lieu de voter sur le principe du bill, celui-ci soit renvoyé au comité sur le commerce et les banques. Le C.C.F. et les créditistes ont appuyé l'amendement.

CONFERENCE A LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

Lors de la prochaine assemblée du Conseil régional no 4 de la Société des artisans, le conférencier d'honneur sera M. Armand Godin, de la division ouest, de Montréal. M. Godin a intitulé sa causerie: "A quoi sert la Localité?" Cette soirée, sous la présidence

\$20,000 pour paver une ruelle

Le comité exécutif de Montréal a autorisé une dépense de \$20,800 pour le pavage de la ruelle se trouvant à l'est de la rue Boreaux, entre Jean-Talon et Everett.

de M. J.-Alphonse Barbier, se tiendra ce soir, à 8 h. 30, à l'auditorium Saint-Alphonse d'Youville.

Vendredi, 25 novembre

5.00 A.M.
CKVL-Bonjour

6.00 A.M.
CBM-Réveil.
CKAC-Messe du jour.
CKVL-Bonjour.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Réveil.

6.15 A.M.
CKVL-Prière du matin

6.30 A.M.
CKAC-Eveil.
CJAD-Debout Mt.

6.45 A.M.
CJAD-Sacré-Coeur.
CKAC-Eveil agricole.

6.50 A.M.
CFLP-Ouvrière.

7.00 A.M.
CBF-Opéra de quat'sous.
CKVL-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On prend le café.
CJAD-Nouvelles.
CFLP-Nouvelles.
CFLP-Carrousel.

7.15 A.M.
CBE-Événements.
CBM-Événements.
CKAC-M.che. Noël.
CJAD-Musique.
CFCF-Réveil

7.30 A.M.
CBF-Op. Quat'sous.
CKAC-Actualité.
CBM-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.

7.45 A.M.
CKAC-L'opéra.

8.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Radio-journal.
CJAD-Nouvelles inter.
CKVL-Bonjour mes da.
CJAD-Nouvelles-sports.
CFLP-Radio 5-Coeur.

8.15 A.M.
CFCF-Nouvelles et sports.
CJAD-Musique.
CBF-Événements.
CBM-Dévotions.
CKAC-Michel Noël.
CFLP-Votre chanson...

8.30 A.M.
CBF-Bryhne.
CBM-After Breakfast.
CFLP-Musique en...

9.00 A.M.
CBF-Nouvelles.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Actualité.
CKVL-Roger Baulu.
CFCF-Nouvelles et mus.
CJAD-Nouvelles.
CFLP-Madame bonjour

9.15 A.M.
CFCF-Breakfast Club.
CBF-Chansonnettes.
CKAC-Michel Noël.
CBM-Musique.
CJAD-Timo Wa

9.30 A.M.
CBF-Le Ptit train...
CKAC-Blaodies et notes.
CFLP-Maurice Chevalier

9.45 P.M.
CBM-Jour du Souvenir.
CKAC-Fleurs et chard...

10.00 A.M.
CBF-Sur nos ondes.
CKAC-Actualité.
CKVL-Le prix Weston
CKAC-Actualité.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Rosemary.
CFLP-Au Bal Musette

10.15 A.M.
CFCF-Brighter Day.
CBF-Mamie d'amour.
CBM-Kindergarten.
CKAC-Canzone.
CFLP-Les Fernand...
CKVL-Pm Catelli.

10.30 A.M.
CFCF-Kate Atken.
CBF-Madame est servie.
CBM-Alison Grant.
CKVL-Chans. populaires.
CFLP-CHL 1-4-1-0.

10.45 A.M.
CFCF-Jane Oxlidy.
CBF-Qu'est-ce qui ne...
CBM-Commentaires.

11.00 A.M.
CBF-Francoise Louvain.
CBM-Road of Life.
CKAC-Actualité.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CFLP-Remember the...
CFLP-Butter de la santé.

11.15 A.M.
CBF-Métairie Rancourt.
CBM-Grande Soeur.
CJAD-Katie Aikou.
CKAC-Panik.
CFCF-Modern Rom...

11.30 A.M.
CBF-Joyeux troubadour.
CBM-What's your beef.
CKAC-Le club du dis...
CJAD-Record Shop.

11.45 A.M.
CBF-Métairie Rancourt.
CBM-Lourds Limites.
CFCF-Musique pour...

MIDI
CBF-Jeunesse dorée.
CBM-Nouvelles de BBC.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Today's the Day.
CFLP-L'heure féminine.

12.15 P.M.
CBF-Rue Principale.
CKAC-Fante Lucie.
CKVL-Bon appétit.
CJAD-Quiz.

12.30 P.M.
CBF-Réveil rural.
CBM-Musique.
CKAC-Le club du disque.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.

12.45 P.M.
CJAD-Anne Richard.
CKAC-En parc. les mag

1.00 P.M.
CBF-Quelles nouvelles?
CBM-Radio-journal.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Nouvelles.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CFLP-Radio-journal.

1.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Happy Gang.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Pops Concert.
CKAC-Bien Amis.
CFLP-Heure féminine.

1.30 P.M.
CBF-Tante Lucie.
CKAC-Culture de mus...

1.45 P.M.
CBF-A l'enseigne des...
CBM-Rita Martin.

2.00 P.M.
CBF-Grande Soeur.
CJAD-Nouvelles.
CBM-Brave Voyage.
CKAC-Actualité.
CKVL-His ou parade.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Breakfast in...
CFLP-L'heure fem...

2.15 P.M.
CBF-Mamie d'amour.
CBM-Commentaires.
CKAC-Amour.
CJAD-Music Please.

2.30 P.M.
CFCF-Strollin' Form.
CBF-L'orient voyage.
CBM-Musically Youn...
CKAC-Un peu de tout.
CJAD-Hollywood with...
CFLP-Your soul...

2.45 P.M.
CBF-Lettre à une Can...
CFCF-Nancy Craig.
CJAD-Gospel Singer.
CKAC-Révisions mus...

3.00 P.M.
CFCF-Matinée Méloides.
CBF-Chets-d'oeuvre.
CBM-Actualité de...
CKAC-Actualité.
CKVL-Yours for the...
CJAD-Nouvelles.

3.15 P.M.
CBM-Ma Perkins.
CKAC-Rendez-vous...
CJAD-Gerry Moore...

3.30 P.M.
CBM-Pepper Young's...
CKVL-Yours for the...
CFCF-Musical Accents.
CFLP-Fantasia Swing

3.45 P.M.
CBM-Right to Happiness

4.00 P.M.
CBF-Notre pensée aux...
CBM-Jack Berch.
CKAC-Actualité.
CKVL-Nos artistes can...
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Aunt Mary.
CFLP-Fantasia Swing

4.15 P.M.
CBF-Retraite des mal...
CFCF-Guiding Light.
CKVL-Lucile Troy.
CBM-Chansons.
CKAC-Événements.
CJAD-Club 800

4.30 P.M.
CBF-Radio-Collège.
CBM-Studio.
CFCF-Young Dr Malone
CFLP-Chansonnettes.
CKAC-Thé dansant
CKVL-Chansonnettes

4.45 P.M.
CBM-Musique.
CFCF-Waltz.

5.00 P.M.
CFCF-Bunk House
CKVL-Chansonnettes
CBM-Variétés
CKAC-Actualité
CJAD-Nouvelles
CFLP-Chansonnettes.

5.15 P.M.
CBM-Père Noël.
CKAC-Chanson.
CJAD-Balloon.

5.30 P.M.
CFCF-Père Noël.
CBM-Couture.
CKAC-Nou. d'Hollywood
CFLP-Chansonnettes

5.45 P.M.
CBF-Chansonnettes.
CKAC-Club de la Police
CBM-Don Messer
CFCF-Oncle Troy-X

VENTE ANNIVERSAIRE

ELLE PRENDRA FIN BIENTOT!

Chez DESJARDINS

les grands spécialistes en fourrures!

Les acheteuses avisées, qui s'y connaissent en fait de grand chic, de haute qualité et de valeurs supérieures, ont tout intérêt à profiter de cette vente, la plus grande vente de fourrures cette saison, chez les plus grands spécialistes en fourrures: DESJARDINS. Notre immense assortiment, le plus complet et le plus varié à Montréal, est offert à des bas prix tout à fait spéciaux pour marquer la célébration de notre 72ième année de progrès ininterrompu et de constante suprématie dans le commerce des fourrures de choix. Il faut pourtant vous hâter, Mesdames, car il ne reste que quelques jours d'ici la fin de cette vente magistrale!

La réforme constitutionnelle sera approuvée par Londres

Lord Addison exprime sa satisfaction

Londres, 24 (C.P.) La troisième lecture du projet de loi suivant lequel le Canada aurait le droit de modifier sa constitution, sans en référer au parlement britannique, a eu lieu à la Chambre des Lords. On sait que le projet de loi doit recevoir l'assentiment des Lords avant d'être présenté au roi.

Si la loi est acceptée, le paragraphe 91 de l'acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 sera supprimé. Le Parlement canadien sera alors seul juge en ce qui concerne la constitution du Canada, sauf en certains cas particuliers.

Les exceptions concernant des chapitres déjà spécifiés dans l'acte de l'Amérique du Nord britannique, par exemple: les droits des langues anglaise et française au Canada, le domaine scolaire et l'autonomie des provinces.

Le gouvernement canadien serait de plus dans le droit d'augmenter la durée de son mandat (qui est d'un maximum de 5 ans) en cas de guerre, d'insurrection ou d'invasion, pourvu que le maintien du présent gouvernement ne soit pas contraire au désir de plus d'un tiers des membres de la Chambre des communes.

L'un des Lords a déclaré: Il est étrange que le Canada nous demande de lui accorder des réformes constitutionnelles qui sont déjà appliquées dans la plupart des autres pays du Commonwealth.

Poste de police et de pompiers

Ville Mont-Royal érigera un édifice au coût de \$250,000 qui servira de poste de police et de pompiers. La Commission métropolitaine, à sa séance d'hier après-midi, a autorisé cette municipalité à effectuer cette dépense. La commission lui a aussi permis d'emprunter une somme de \$252,000 pour fin d'améliorations locales.

Tous les jeudis soir à 8 heures

La compagnie

Borden

présente

LES TALENTS DE CHEZ-NOUS

Chef d'orchestre: **ANDRÉ DURIEUX**

Maître de cérémonies: **ROGER BAULU**

Synthétisez **RADIO-CANADA**

CBF MONTREAL

les jeudis soir à 8 HEURES

Une série d'articles de Pax Plante dans Le Devoir à partir de lundi prochain

Dites-le à vos amis

FRANÇOIS DESJARDINS, PRESIDENT

DESJARDINS

Chas. Desjardins & Cie, Limitée

1170 rue SAINT-DENIS

Seal Français (lapin teint) 1er choix à partir de	\$182
UNI ET GARNI DE VISON KOHINOOR, D'ECUREUIL RUSSE TEINT BRUN, DE MOUTON GRIS	
Rat Musqué (Choix incomparable) à partir de	\$262
UN ASSORTIMENT QUI SURPASSE TOUT, PAR SA BEAUTE ET SA VARIETE!	
Mouton de Perse Noir Brillant à partir de	\$392
UNI ET GARNI DE MOUTON GRIS, VISON CANADIEN, KOHINOOR OU BLEU ARGENTE	
Mouton Gris Naturel de Russie à partir de	\$642
LA VARIETE COMPLETE DES TONS LES PLUS RICHES DE GRIS NATUREL!	
Castor Supérieur du Labrador à partir de	\$992
LE "NEC PLUS ULTRA" DE LA QUALITE ET DE L'ELEGANCE DE HAUT TON!	

Facilités de paiement si désiré!

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

HEURES D'AFFAIRES: 9 A.M. A 6 P.M.
9 A.M. A 9 P.M. VENDREDI SEULEMENT.

Il y a chez nous pénurie d'ingénieurs forestiers, dit le trésorier provincial

Un immeuble pour les loisirs de nos fonctionnaires

Québec, 24. — M. Maurice Mainy, architecte, vient de soumettre à l'Association des employés civils de la province de Québec une esquisse d'un immeuble considérable qui sera érigé sur l'avenue Laurier, non loin du Winter Club, pour servir de centre de loisir aux employés civils.

Il s'agit d'un projet considérable que M. Louis Normand, président de l'Association des employés civils et les membres de son conseil d'administration, veulent mener à bonne fin dans le plus bref délai possible. On dit que l'immeuble aura environ cinq étages, si l'Association peut s'entendre avec la ville de Québec et la Commission d'urbanisme. Des difficultés qui existaient du côté de la Commission des champs de bataille nationaux ont été éliminées l'an dernier par une intervention de l'Association des employés civils au comité des Bills privés de l'Assemblée législative quand les députés ont étudié le bill de Québec.

La rumeur veut que le gouvernement soit locataire de deux étages de cette vaste bâtisse dès qu'elle sera terminée. On y louerait le Crédit agricole, l'électrification rurale et d'autres services que le ministère des Travaux publics veut établir au même endroit, pour simplifier son administration. M. Louis Normand a annoncé aujourd'hui que d'ici quinze jours, le projet sera plus avancé qu'il ne l'est maintenant. Il en publiera alors tous les détails. On croit que le coût de construction de l'immeuble atteindra \$500,000.

FELICITATIONS A M. SAINT-LAURENT

La Ligue des retraités de Victoriaville vient d'adresser la lettre suivante à M. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada:

"La Ligue des retraités de Victoriaville s'unit à tous les citoyens bien pensants du Canada pour vous féliciter et vous encourager de votre gouvernement de l'étude que vous avez entreprise de l'influence pernicieuse sur notre vie nationale des revues et magazines obscènes et immoraux, et tout particulièrement des "crime-comics".

"Elle espère que votre gouvernement ne s'en tiendra pas à ces démarches initiales, mais que, poursuivant son travail, il prendra des mesures rigoureuses pour bannir ces feuilles dangereuses et contrevenir leur influence fatale, protégeant ainsi notre jeunesse et nous préparant un avenir meilleur."

"La Ligue des retraités de Victoriaville a l'appui de toute la population, et elle se fait son interprète en attirant votre attention sur cette question qu'elle juge des plus importantes."

Notre province est la mieux dotée au point de vue de la forêt, dit-il

Québec, 24 (D.N.C.) — "Les règlements de votre association exigent que l'étudiant qui se destine au génie forestier ait son baccalauréat ou soit muni d'un brevet équivalent. Bravo! Vous auriez grandement raison, messieurs les ingénieurs forestiers, de vous révolter contre l'invasion dans la province de Québec d'ingénieurs fabriqués en série, non pourvus des diplômes nécessaires."

Voilà ce que déclarait hier soir, au dîner de clôture du congrès de l'Association des ingénieurs forestiers de la province de Québec, l'hon. Oreste Gagnon, trésorier provincial, conférencier d'honneur. Le ministre a fait l'éloge de la profession d'ingénieur forestier et insiste sur le fait que nous avons lieu de nous alarmer en face du petit nombre de nouveaux membres de cette profession dans la province de Québec, la plus grande et la mieux pourvue en ressources forestières au Canada.

M. Ivar F. Fogh, président de l'Association, présidait le banquet. Il a d'abord prononcé une allocution pour souhaiter la bienvenue à la vaste et brillante assistance.

C'est M. J.-D. Brûlé, I.F., vice-président de l'association, qui a remercié le conférencier. Parmi les nombreuses résolutions adoptées au congrès des ingénieurs forestiers de la province de Québec à la fin des assises, il en est une qui formule le vœu que les autorités fédérale et provinciale, de même que tous les organismes intéressés à la conservation des forêts prennent connaissance de la brochure intitulée: "Le problème forestier du Québec. Cette brochure, préparée par l'Association des ingénieurs forestiers de la province de Québec devrait servir de guide dans l'application pratique des principes de nos ressources forestières."

Une autre résolution a trait à la formation d'un comité qui doit étudier les divers modes de tenures forestières au Canada, aux Etats-Unis ainsi que dans la plupart des pays afin d'en connaître les avantages et les inconvénients; d'étudier les principes de taxation forestière dans chaque pays; enfin, d'étudier le système de contrôle des opérations forestières sur les propriétés privées ou sous licence, tant au Canada que dans les autres pays.

Québec, 24. — L'hon. M. Gagnon rappelle au début de son discours que l'année 1949 marque le centenaire de la première loi importante concernant le régime légal forestier dans notre province, "l'ordonnance de 1849, dite loi n° 100, qui n'avait encore été votée pour réglementer la coupe du bois sur les terres de la couronne. La loi de 1849 est contenue dans le statut XII Victoria, chapitre 30. Plusieurs dispositions de cette loi sont encore en vigueur aujourd'hui."

M. Gagnon fait l'éloge de l'Association des ingénieurs forestiers et souligne qu'en vertu du bill 201, le programme d'études en génie forestier doit être maintenant approuvé par cette association. Le conférencier ajoute que le programme de l'Ecole forestière de Québec est le plus complet de tous les programmes universitaires du Canada."

M. Gagnon déclare que le gouvernement a pris avec l'Université Laval, l'initiative de construire un immeuble dont on a raison d'être fier et qui s'élève sur le site de la Cité universitaire. "Ce monument, dit-il, le premier de tous les édifices universitaires, répond aux exigences de l'heure. La forêt, la première et la plus importante de nos ressources naturelles, doit recevoir de vos gouvernants l'attention nécessaire."

M. Gagnon note qu'il a lu avec beaucoup d'intérêt le volume intitulé: "Le problème forestier du Québec", que vient de publier l'Association et tout particulièrement le chapitre IV, où il est question de la classification économique des terres. "Le problème est bien posé, dit-il. La colonisation, oeuvre nécessaire, doit être un complément de l'agriculture et non viser à la destruction aveugle de la forêt. Notre province est assez grande, notre patriotisme assez vigilant pour réserver aux terres fertiles et réserver à la forêt les terres incultes. Ne croyez-vous pas que certains membres des Sociétés de colonisation et certains pseudo-sociologues improvisés devraient apprendre les notions élémentaires des sciences économiques?"

M. Gagnon fait allusion à un article du Monde forestier, qui dit qu'environ six cents professionnels forestiers travaillent actuellement au Canada et, que pour répondre à la demande, il faudrait 2,500 forestiers. "Je ne puis dès lors, dit-il, retarder à vous suggérer de commencer une grande campagne pour encourager nos finissants des collèges classiques à poursuivre des études en génie et je ne vais pas pourquoi votre Association aussi bien que votre Association Laval, ne se donneraient pas la main pour entreprendre cette campagne nécessaire, utile, quasi indispensable. Quand vous songez que certaines professions sont encombrées et que vous constatez la pénurie actuelle d'ingénieurs, n'est-ce pas nécessaire d'aider l'opinion publique et d'invoiter, par une propagande bien dirigée, nos jeunes à se diriger vers votre profession?"

Abordant un autre aspect de la profession d'ingénieur, M. Gagnon déclare que les patrons, peut-être sans s'en rendre compte, demandent aux ingénieurs de s'occuper de certains services industriels qui ne relèvent pas du tout de leur profession. Vous auriez raison, dit-il, de vous protéger contre ces attentats faits à la dignité de votre profession. "Continuez, dit-il, en terminant, votre oeuvre éminemment utile et féconde, et vous, mesdames, continuez d'être pour vos époux des inspiratrices et des modèles."

Ouverture de l'avenue Westbury

La Régie des services publics entendra bientôt les portes-paroles de la ville de Montréal en vue d'estimer la valeur des immeubles à exproprier pour l'ouverture de l'avenue Westbury, entre l'avenue Maplewood et le chemin de la Côte Ste-Catherine.

Des "gobe-sous" saisis à Québec

Québec, 24 (D.N.C.) — Depuis quelques jours, la police municipale effectue des descentes dans certains établissements de la haute et de la basse ville afin de confisquer les "gobe-sous" qui s'y trouvent. Jusqu'à maintenant, on avait laissé ce travail aux agents de l'escouade de la moralité.

Côtes pavées en asphalte

L'expérience de la côte de la rue Saint-Gabriel, entre Craig et Saint-Jacques, a incité la Ville à poursuivre le remplacement des pavés par de l'asphalte.

En vue de faciliter la circulation, la division de la voie publique du service des travaux publics a procédé cet automne au pavage en asphalte des côtes suivantes qui, jusqu'à maintenant, étaient recouvertes de pavés.

Beaver Hall — de Vitry à Dorchester; Jeanne-Mance — de Ste-Catherine à Ontario; St-Laurent, côte de la Place d'Armes, St-François-Xavier et St-Pierre de Craig à St-Jacques; Boul. Mont-Royal — de Park aux limites d'Outremont; rue de la Cathédrale — de Osborne à St-Antoine; Park — de Pine en gagnant le nord.

Une première expérience, l'an dernier, avec la côte de la rue St-Gabriel, entre Craig et St-Jacques, avait donné les meilleurs résultats et incité la ville à poursuivre ce travail, note un communiqué du service municipal des travaux publics à ce propos.

Aussitôt que les circonstances le permettront la ville se propose de paver également en asphalte les rues suivantes: Côte des Neiges et Atwater, au nord de Sherbrooke et, entre Ontario et Sherbrooke, les rues St-Denis, St-Laurent et Bleury.

Autre chauffeur victime d'un vol à main armée

M. André Desroches, 589, rue Fullum, a été victime d'un vol à main armée commis hier soir vers 11 heures, au coin des rues Ierville et Bélanger. M. Desroches est un chauffeur de taxi qui avait fait monter trois clients dans sa voiture. Ceux-ci l'ont menacé d'un revolver et lui ont volé \$80.00 avant de s'enfuir avec la voiture. Un peu plus tard, le taxi a été abandonné et la police l'a ramené à son propriétaire.

Une mystérieuse disparition de fonds à la police

On a institué une enquête, parait-il, sur certaines irrégularités que porterait le rapport financier de l'Association athlétique amateur de la police de Montréal. Aucun officier de police n'a voulu confirmer ni nier cette rumeur. Mais il semble admis qu'une importante somme d'argent n'aurait pas été versée au fonds de pension de la police. Cette somme proviendrait de la vente des billets lors de la dernière venue d'un cirque, au Stadium.

On admet également qu'aucun des membres de l'exécutif de cette association n'est impliqué dans l'affaire. Ils auraient eux-mêmes découvert les irrégularités dont il s'agit et auraient fait rapport aux autorités. Rappelons que la venue du cirque avait été organisée au bénéfice du fonds de pension et des clubs juvéniles de la police.

Pour les patineurs du parc Ottawa

Les patineurs du parc Ottawa, à Montréal-nord disposeront d'un abri l'hiver prochain. Hier, les commissaires métropolitains ont autorisé cette municipalité à dépenser la somme supplémentaire de \$600 aux fins de compléter le chalet de ce parc.

Une série d'articles de Pax Plante dans Le Devoir à partir de lundi prochain Dites-le à vos amis



A L'EXPOSITION DE TORONTO — L'attraction principale de la soirée de lundi dernier à l'Exposition royale de Toronto fut la remise par le Gouverneur général du Canada d'une somme de 50 guinées à Duncan Campbell, de Moffat, Ontario, pour la meilleure entrecroquant les jeunes bouillons. Le jeune Campbell a aussi gagné le trophée T. L. Kennedy, donné par le gouvernement de l'Ontario. (Photo C.P.)

Un conseil fait la grève

On apprend que la majorité du conseil municipal de Pointe-aux-Trembles a déclaré une véritable grève; quatre échevins sur six s'obstinent à ne pas assister aux réunions. Ils veulent, parait-il, protester contre l'élection du nouveau maire Jean Langellier, qui date d'environ un mois et demi.

Toutefois, pour sa part, M. Langellier se dit prêt à collaborer avec ses collègues, et il n'est pas disposé à résigner son poste.

Si l'impasse se continue, la Commission métropolitaine devra intervenir, car Pointe-aux-Tre ables est une des municipalités placées sous la tutelle directe de la Commission.

3 blessés dans une explosion à Coteau-Rouge

Un poêle à naöhte, oublié dans le four d'un grand poêle à huile, a provoqué une double explosion la nuit dernière et causé de graves blessures à trois personnes.

L'accident est arrivé à Coteau-Rouge, petite municipalité sise aux environs de la métropole. La police de Ville-Jacques-Cartier a fait transporter les victimes à l'hôpital Saint-Luc, où on nous rapporte ce matin que leur vie n'est pas en danger, mais que les blessures sont graves. Il s'agit de brûlures au deuxième et au troisième degrés.

Les blessés sont Mme Alfred Racine, 37 ans, dans le logement de la rue de l'Accident est arrivé; M. Fidélis Tremblay, 48 ans, et Mlle Yolande Chartier, 13 ans.

Union anticommuniste possible entre catholiques et musulmans

A ce qu'assure le dernier bulletin de l'agence Fides, du Vatican

Cité Vaticane, 24. (A.P.) — L'agence catholique de nouvelles Fides assure dans son bulletin hebdomadaire qu'il est possible de constituer un front anticommuniste entre catholiques et musulmans. Fides est l'organe de la Sacré-Congrégation pour la propagation de la foi.

Le bulletin signale que la vieille tendance musulmane à l'isolement est en train de disparaître mais que les courants d'idée étrangers, tels que le rationalisme occidental et le communisme russe, ne réussissent pas aisément pour cela à s'infiltrer dans l'Islam. En même temps apparaît la tendance à une plus grande liberté d'action en tout domaine. C'est précisément sur ce point que peut se faire le rapprochement entre l'Eglise et les sectateurs de Mahomet.

"Nous ne devons pas oublier qu'on trouve souvent chez ces derniers un sentiment religieux sincère et profond, avec un grand désir de la grâce et de l'union en Dieu. Plus d'un musulman discernent mieux que maint Occidental le danger du communisme. Il ne faut donc exclure aucune possibilité d'un front commun pour Dieu et contre Karl Marx."

Prague, 24. (A.P.) — Le gouvernement communiste de Tchécoslovaquie vient d'approuver une nouvelle loi sur le mariage et un nouveau code familial qui stipulent qu'après le 1er janvier l'Etat ne reconnaîtra plus le mariage religieux. Il ne sera pas interdit de recourir à la cérémonie religieuse d'union; mais elle n'aura plus aucune valeur légale. Seul comptera le mariage célébré devant le "comité national local".

Par ailleurs, le nouveau code familial admet le divorce mais ne l'autorise que s'il ne va pas contre l'intérêt des enfants mineurs et "lorsqu'il n'y a plus d'espoir que le mariage à dissoudre puisse accomplir sa fonction sociale". La partie innocente aura droit au support alimentaire de l'autre. On abolit aussi l'enregistrement des enfants comme illégitimes lorsque nés en dehors du mariage et on leur reconnaît tous les droits des autres citoyens. L'épouse obtient encore l'égalité de statut avec son mari, surtout en ce qui regarde les biens acquis après le mariage.

Par toutes ces mesures limitées de la Russie, le journal Lidové Noviny assure que l'on évitera la "désintégration de la famille courante dans tout l'Ouest capitaliste".

Une baisse des vols commis dans les garages

M. Hilaire Beauregard, directeur-adjoint de la Sûreté provinciale révèle que l'établissement récent d'une brigade nocturne spécialement chargée de prévenir les cambriolages dans la région métropolitaine, avait eu des résultats fort heureux.

Des progrès ont été surtout marqués relativement à la protection des garages. Il y a quelque temps, 7 établissements du genre avaient été cambriolés pour une somme globale de \$10,000. Mais on n'a rapporté aucun vol de cette nature depuis que la brigade a commencé à opérer.

PROMOTIONS CHEZ LES POMPIERS

Le lieutenant C.-E. Quesnel, du poste des pompiers numéro 48, a été promu au grade de capitaine, et les lieutenants Georges Bessière, du poste numéro 45 et Zénon Ethier, du poste numéro 13 passent de la seconde à la première classe.

Neuf pompiers sont promus au rang de lieutenants de seconde classe, ce sont: Albert Villeneuve, du poste numéro 6; Paul Ratelle, du poste numéro 37; Rosaire Couvrette, du poste numéro 16; Gérard Lachapelle, du poste numéro 23; Gerald Browning, du poste numéro 3; Roland Lévesque, du poste numéro 25; John Roche, du poste numéro 5, et Gérard Jarry, du poste numéro 18.

UN CONCERT DE MUSIQUE VIENNOISE

Un autre chanteur du Metropolitan Opera, Mario Berini, ténor, sera entendu au prochain concert populaire de l'Orchestre symphonique de Toronto, que Radio-Canada diffusera vendredi, le 25 novembre, à 8 h. 30 du soir.

Ce concert sera consacré à la musique viennoise et l'on y entendra des oeuvres de Schubert, de Mozart et de Johann Strauss.

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS
OUVERTS JUSQU'À 9 h. LE VENDREDI SOIR

DUPUIS

UN CADEAU

qui plaira à Madame... Mademoiselle... un article dont elle appréciera l'utilité tous les jours.

Un accessoire féminin des plus charmant !

Vaste assortiment de modèles de formes — ronds, carrés, unis ou gravés de motifs modernes et délicats. Avec tamis ou division. En métal jaune. Prix ord. 4.50 **SPECIAL DUPUIS 3.95**

DUPUIS — dez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Minaudières

OUVERTS JUSQU'À 9 h. demain soir vendredi

Dupuis Sœurs



UNE FILLETTE DE 14 ANS SAUVE UN ENFANT

Patsy Smith, de Baie Comeau, fait preuve de courage et de présence d'esprit...

Patsy Smith se prélassait dans les eaux de la rivière Aux Outardes quand, parmi les rires des baigneurs, elle entend un cri strident et voit, plus loin dans la rivière, un enfant qui disparaît sous les eaux. Nageant avec diligence, la jeune fille rejoint le petit corps dont on ne voit plus que les petites mains flottant sur l'eau. Sans perdre une seconde, Patsy saisit l'enfant par un bras et parvient à le ramener sur la grève.

Grâce aux leçons de secourisme qu'elle a suivies, Patsy Smith pratique la respiration artificielle et, après cinq minutes, le bambin de cinq ans reprend connaissance. Les habitants de Baie Comeau sont fiers de Patsy Smith... Son sang-froid et son dévouement lui méritent l'admiration de tous les Canadiens. Nous sommes heureux de lui décerner le Prix d'Héroïsme Dow.



Le PRIX DOW est un témoignage d'admiration pour les actes de bravoure extraordinaires. Il est décerné sous la forme d'un certificat d'honneur qui accompagne une obligation d'épargne du Canada de \$100. Le Comité du Prix Dow, composé de rédacteurs de quotidiens importants, choisit les méritants suivant les recommandations d'une agence de nouvelles nationale.

LA BRASSERIE DOW - MONTRÉAL
ÉCOUTEZ L'ÉMISSION DU "PRIX D'HÉROÏSME DOW" TOUS LES JEUDIS SOIR À 9 h. 30.